

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social :

Hôtel de Ville

Cours Massena - CS 82205

06605 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS****Séance du 11 juillet 2022**

Membres en exercice	Présents ou Représentés	Procurations
80	59	9

N° de séance : 10

Objet de la délibération : Rapport annuel
sur le Prix et la Qualité du Service public
d'eau potable sur le territoire de la CASA -
Exercice 2021

N° d'enregistrement : CC.2022.123

Date de convocation :

05 juillet 2022

Date d'affichage

18 JUL. 2022

Date de réception en s/Préfecture

18 JUL. 2022

Le Président certifie sous sa
responsabilité le caractère exécutoire
de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet
d'un recours devant le Tribunal
Administratif de Nice dans un délai de
deux mois à compter de sa notification
ou de sa publication, soit par voie
postale 18 avenue des Fleurs CS 61039
06050 Nice Cedex 1, soit par voie
électronique à partir de l'application «
Télérécour citoyens » accessible sur le
site de téléprocédures
<http://www.telerecours.fr/>

L'an deux mil vingt-deux et le 11 juillet à 16H00, le Conseil Communautaire
de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement
convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et
L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, Espaces du Fort Carré - Avenue du 11 novembre à
Antibes en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de
Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis, Maire d'Antibes Juan-Les-Pins.

PRESENTS :

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Michel ROSSI,
Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Emmanuel DELMOTTE, Jean-Pierre
CAMILLA, François WYSZKOWSKI, Thierry OCCELLI, Gilbert TAULANE, Gilbert
HUGUES, Richard THIERY, Marc Malfatto, Dominique TRABAUD, Jean-Paul
ARNAUD, Georges TOSSAN, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI, Michèle
MURATORE, Jacques GENTE, Monique GAGEAN, Anne-Marie BOUSQUET,
Christian LATY, Henriette VENTRE, Albert CALAMUSO, Sylvie MARCHAND,
Denis FERRER, Serge JOVER, Yves DAHAN, François ZEMA, Audouin
RAMBAUD, Simone TORRES-FORET DODELIN, Eric DUPLAY, Serge AMAR,
Michel MANAGO, Christophe FONCK, Catherine LANZA, Marika ROMAN,
Françoise THOMEL, Carole BONAUT, Nathalie DEPETRIS, Claire BAES,
Elisabeth DEBORDE, Laurence HARTMANN, Olivia LEVINGSTON, Eric PAUGET,
David SIMPLOT, Marc BORIOSI, Hassan EL JAZOULI, Marie OZENDA, Aline
ABRAVANEL, Khéra BADAoui HUGUENIN VUILLEMIN, Cédric BOURGON,
Céline LAMBIN, Delphine CAROSI, Alexia MISSANA, Arnaud VIE

PROCURATIONS :

Jean-Pierre DERMIT à Jean LEONETTI, Eric CHALVIN à Catherine LANZA,
Marie-Rose BENASSAYAG à Albert CALAMUSO, Thérèse DARTOIS à Lionnel
LUCA, Bernard GARNIER à Joseph CESARO, Martine SAVALLI à Anne-Marie
BOUSQUET, Isabelle GARCIA à Gérald LOMBARDO, Marion MUSSO à
Christophe FONCK, Xavier WIIK à Jacques GENTE

ABSENTS :

Jean-Bernard MION, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA,
Georges VAZIA, Marguerite BLAZY, Marie ANASSE, Geneviève PIERRAT,
Marinette LANGLAIS, Christophe ETORE, Valérie ROLLAND, Alain BERNARD

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres
en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du
Conseil.

Madame Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

AR Prefecture

006-219600441-20221201-01-12-2022-02-DE
C-2022-123-08/12/2022
Recu - le 08/12/2022
CASA - Exercice 2021

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable sur le territoire de la

Monsieur CESARO,

Vu le décret n°95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et aux délégations de service public ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe ;

Vu la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et notamment ses articles L. 1413-1, L. 2224-5, D.2224-1 et suivants ;

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice de l'année 2021 ;

Vu les rapports annuels transmis par les délégataires à la C.A.S.A, pour l'exercice de l'année 2021 ;

Vu le rapport d'activité de la régie de l'eau potable de la C.A.S.A, pour l'exercice de l'année 2021 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la C.A.S.A, après examen desdits rapports en date du 13 juin 2022 ;

Considérant que la C.A.S.A est compétente de plein droit en matière d'Approvisionnement en Eau potable, sur l'ensemble de son territoire,

Considérant que pour l'exercice de cette compétence, la C.A.S.A a délégué ou concédé, sur certaines parties de son territoire, la gestion et l'exécution du service public et qu'elle l'exploite en régie directe, sur le reste de son territoire,

Considérant qu'à ce titre, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable destiné à l'information des usagers, dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, et ce, quel que soit le mode d'exploitation du service public,

Considérant que le rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est établi conformément aux dispositions en vigueur définies ci-avant ; qu'il présente le service public de l'eau potable, à l'échelle du territoire de la C.A.S.A, qu'il soit exploité directement ou concédé à un tiers délégataire ; et qu'il reprend les données issues des différents rapports annuels des délégataires et du rapport d'activité de la régie de l'eau potable de la C.A.S.A, pour l'exercice 2021,

- Le service public de l'eau potable est exploité en régie directe sur le territoire de 5 communes :
Le service public de l'eau potable est exercé en régie directe par la C.A.S.A, sur le territoire de 5 communes : Gréolières, Cipières, Courmes, Caussols et Gourdon, ce qui représente 19 sources, 19 réservoirs, 6 stations de pompage, et 47 km linéaires de réseaux hors branchements.

AR Prefecture

006-219600411-20221201-01-12-2022-02 DE
CC-2022-123-08/12/2022
Recu le 08/12/2022
CASA - Exercice 2021

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable sur le territoire de la

La régie, qui a les compétences de production, protection des points de prélèvement, de traitement, de transfert, de stockage, de distribution et de facturation de l'eau potable, a fourni 267 919 m³ d'eau dans les réseaux en 2021. Les faits marquant l'année 2021 sont résumés ci-après :

- Interventions hebdomadaires
 - o Relevés des index et vérification des niveaux des bassins de chaque commune,
 - o Contrôle des niveaux de chlore dans les bassins de chaque commune, trois fois par semaine sur les 19 réservoirs,
 - o Contrôle des captages et sources,
 - o Approvisionnement des réservoirs en chlore,
 - o Contrôle visuel des réseaux d'eau potable,
 - o Recherches et réparations de fuite,
- Campagne de relève des compteurs avant facturation
 - o Semestrielle pour Caussols, Courmes et Gourdon,
 - o Annuelle pour Cipières et Gréolières,
- 442 interventions Exploitation (travaux de raccordement, réparations...)
- 159 interventions Clientèle (modifications ou clôtures d'abonnement, renseignements sur factures...)
- Entretien régulier des ouvrages et améliorations des installations
 - o Démontage et nettoyage des pompes,
 - o Débouchage des vidanges des bassins,
 - o Pose de robinet-flotteur sur surverse,
- Divers travaux de branchements, de terrassements, de remplacement
- 2 campagnes de débroussaillage au niveau des ouvrages et de leurs accès
- 1 campagne de nettoyage des réservoirs et bassins
- Création d'une régie encaissant les recettes issues de la facturation du service public de l'eau potable de la C.A.S.A ainsi que les recettes issues du prélèvement de la redevance Assainissement sur le territoire de la C.A.S.A
- Restriction d'eau à la fin de l'été sur la commune de Caussols : suite à la baisse des ressources Castel-Bon Pré, Chasseurs et Gleirettes, et en collaboration avec la municipalité, il a été demandé à l'ensemble des abonnés de limiter leur consommation d'eau.

Caussols

- Le prix TTC du service est de 3.32 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 189 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 12.3 km linéaires hors branchements,
- Le rendement du réseau de distribution est 61 %,
- Le taux de conformité microbiologique de l'eau est de 93% et le taux de conformité, physicochimique de l'eau est de 100 %.

Cipières

- Le prix TTC du service est de 1.69 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 320 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 13.7 km linéaires hors branchements
- Le rendement du réseau de distribution est 42 %,
- Le taux de conformité microbiologique de l'eau est de 100 % et le taux de conformité physicochimique de l'eau est de 100 %.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
C-2022-123-Service Coordination Administrative- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable sur le territoire de la
Recu le 08/12/2022
CASA - Exercice 2021

Courmes

- Le prix TTC du service est de 2.44 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 70 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 4.7 km linéaires hors branchements
- Le taux de conformité microbiologique de l'eau est de 100 % et le taux de conformité, physicochimique de l'eau est de 100 %.

Gourdon

- Le prix TTC du service est de 2.12 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 235 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 8.7 km linéaires hors branchements
- Le rendement du réseau de distribution est 69 %,
- Le taux de conformité microbiologique de l'eau est de 100 % et le taux de conformité, physicochimique de l'eau est de 100 %.

Gréolières

- Le prix TTC du service est de 2.37 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 321 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 9.6 km linéaires hors branchements,
- Le rendement du réseau de distribution est 40 %,
- Le taux de conformité microbiologique de l'eau est de 92 % et le taux de conformité, physicochimique de l'eau est de 100 %.
- Le service public de l'eau potable est concédé à un tiers délégataire, sur le territoire de 10 Communes :

Antibes - VEOLIA EAU :

- Le prix TTC du service est de 0,82 € par m³ pour 120 m³,
- VEOLIA dessert 74 047 habitants dont 20 725 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 408 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 84,7 % (*objectif contractuel fixé à 92%*),
- 100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés ; toutefois, la commune a connu en 2021 une crise de la qualité de l'eau liée à de nombreux dépassements des limites réglementaires de qualité sur les paramètres plomb et nickel avec ainsi une augmentation du taux de non-conformités physicochimiques. Le taux de conformité des prélèvements physicochimiques est donc de 89,1 %.

Le Bar-sur-Loup –SPL HYDROPOLIS :

- Le prix TTC du service est de 1,46 € par m³ pour 120 m³,
- La SPL HYDROPOLIS dessert 1 524 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte hors branchements du service d'eau potable est constitué de 35,4 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 84,4 %,
- 100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés ;

AR Prefecture

006-2119600441-20221201-01-12-2022-02-DE
CC-2022-129 Service Coordination Administrative - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable sur le territoire de la
Biot - le 08/12/2022
CASA - Exercice 2021

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable sur le territoire de la

Biot - VEOLIA EAU :

- Le prix TTC du service est de 2,24 € par m³ pour 120 m³,
- VEOLIA dessert 10 097 habitants dont 4 816 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 127 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 67,1 % ;
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés ; toutefois, la commune a connu en 2021 une crise de la qualité de l'eau liée à de nombreux dépassements des limites règlementaires de qualité sur les paramètres plomb et nickel avec ainsi une augmentation du taux de non-conformités physicochimiques. Le taux de conformité des prélèvements physicochimiques est donc de 93,2 %.

Châteauneuf Grasse - SUEZ EAU France :

- Le prix TTC du service est de 2,55 € par m³ pour 120 m³,
- SUEZ dessert 3 688 habitants, dont 1 844 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte du service d'eau potable est constitué de 49,7 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 88,33% (*objectif contractuel fixé à $\geq 65+0.2 \times ILC$ (plafonné à 85%)*),
- 100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico chimique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

La Colle-sur-Loup - VEOLIA EAU :

- Le prix TTC du service est de 1,55 € par m³ pour 120 m³,
- VEOLIA dessert 8 008 habitants dont 3 816 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 76 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 75,2 % (*objectif contractuel fixé à 84 %*),
- 100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés ; et le taux de conformité des prélèvements physicochimiques est de 90,8 %.

Le Rouret - SUEZ EAU France :

- Le prix TTC du service est de 2,53 € par m³ pour 120 m³,
- SUEZ dessert 4 765 habitants, dont 1 911 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte du service d'eau potable est constitué de 41,2 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est de 84,4% (*objectif contractuel fixé à 83 %*),
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico chimique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Opio - SUEZ EAU France :

- Le prix TTC du service est de 0,87 € par m³ pour 120 m³
- SUEZ dessert 1 254 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte du service d'eau potable est constitué de 36,7 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 97,48 % (*objectif contractuel fixé à 85 %*),
- 100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico chimique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01-12-2022-02-DE
C-2022-123-Service Coordination Administrative- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable sur le territoire de la
Recu - Le 08/12/2022
CASA - Exercice 2021

Roquefort-les-Pins - VEOLIA EAU :

- Le prix TTC du service est de 2,17 € par m³ pour 120 m³
- VEOLIA dessert 7 130 habitants dont 3 523 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 110 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est de 75,6 %,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés ; toutefois, la commune a connu en 2021 une crise de la qualité de l'eau liée à de nombreux dépassements des limites réglementaires de qualité sur les paramètres plomb et nickel avec ainsi une augmentation du taux de non-conformités physicochimiques. Le taux de conformité des prélèvements physicochimiques est donc de 70,2 %.

Valbonne -SPL HYDROPOLIS :

- Le prix TTC du service est de 1,37 € par m³ pour 120 m³,
- La SPL HYDROPOLIS dessert 5 129 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte hors branchements du service d'eau potable est constitué de 104,9 km de réseau ;
- Le rendement du réseau de distribution est 74,9 %,
- 100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés. Toutefois, au vu des analyses, il ressort que l'eau est incrustante et favorise le dépôt de calcaire dans les canalisations, la robinetterie et les appareils ménagers.

Villeneuve-Loubet - SUEZ EAU France :

- Le prix TTC du service est de 1,39 € par m³ pour 120 m³.
- SUEZ dessert 5 938 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte du service d'eau potable est constitué de 104,8 km de réseau
- Le rendement du réseau de distribution est 81,63 %,
- 100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico chimique. L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Antibes, Biot, Villeneuve-Loubet, Roquefort-les-Pins, La Colle-sur-Loup -VEOLIA EAU :

- Le prix TTC du service est de 0,1064 € (part délégataire) + 0,049 € (part syndicale) par m³ pour 120 m³,
- VEOLIA dessert 5 abonnés,
- Le réseau compte 53 km,
- 100 % des analyses sont conformes d'un point de vue microbiologique ; toutefois, les communes ont connu en 2021 une crise de la qualité de l'eau liée à de nombreux dépassements des limites réglementaires de qualité sur les paramètres plomb et nickel avec ainsi une augmentation du taux de non-conformités physicochimiques.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01-12-2022-02 DE
CC-2022-123 - Service Coordination Administrative - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable sur le territoire de la
Recu le 08/12/2022
CASA - Exercice 2021

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OÙ L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE, APPROUVE** le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau
potable, joint en annexe.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 11 JUILLET 2022
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01 12 2022 02-DE
Reçu le 08/12/2022

Accuse de reception prefecture

Objet de l'acte :

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable sur le territoire de la CASA - Exercice 2021

Date de transmission de l'acte : 18/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 18/07/2022

Numéro de l'acte : CC_2022_123 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-240600585-20220711-CC_2022_123-DE

Date de décision : 11/07/2022

Acte transmis par : Corinne PAVAN-SANTAINÉ

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.8. Environnement

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2021

Juin 2022

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
2021, une année de travail pour le service public de l'eau potable	4
COMMUNES DE LA REGIE EAU POTABLE DE LA CASA	5
Présentation de la régie eau potable CASA.....	6
Rétrospective de l'année 2021 et vision pour 2022.....	8
CAUSSOLS.....	16
CIPIERES	24
COURMES.....	32
GOURDON	40
GREOLIERES.....	47
COMMUNES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.....	55
ANTIBES.....	56
LE BAR-SUR-LOUP	62
BIOT.....	68
CHATEAUNEUF.....	74
LA COLLE-SUR-LOUP	80
OPIO	86
ROQUEFORT-LES-PINS	93
LE ROURET.....	99
VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS	105
VILLENEUVE-LOUBET	111
ADDUCTION EAU POTABLE RIVE DROITE DU VAR.....	117

INTRODUCTION

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) est un document produit tous les ans par chaque service d'eau potable pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce document public, validé par l'assemblée délibérante de la collectivité, répond aux exigences de transparence interne de la collectivité et aux usagers qui peuvent le consulter au siège du service.

Le RPQS offre aux services des collectivités un référentiel leur permettant de s'engager dans une démarche de progrès, en suivant leur progression interannuelle et en se comparant à d'autres services. Il fournit par ailleurs aux usagers du service des éléments d'explication sur le prix de l'eau et les éclaire sur le fonctionnement des services en général.

Le RPQS a été créé par l'article 73 de la Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite « Loi Barnier »). Cet article a été supprimé au profit de l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Le Décret n° 95-635 du 6 mai 1995 qui précise le contenu et les modalités de présentation du rapport a été traduit dans les articles D2224-1 à D2224-5 du CGCT. Il a été complété par le Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 (annexes V et VI des articles D2224-1 à D2224-3 du CGCT) qui introduit les indicateurs de performance des services.

Répondant à une demande de la Cour des Comptes de décembre 2003, le Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 a introduit des indicateurs de performance dans le RPQS. Ils figurent aux Annexes V et VI du Code général des collectivités territoriales. Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire ». Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT.

Les indicateurs ont fait l'objet de définitions homogènes. Ces définitions ont été élaborés par un groupe de travail associant des experts représentatifs de tous les acteurs de la gestion des services d'eau (représentants des administrations publiques, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés). Ces indicateurs constituent la base des données de l'observatoire des services publics de l'eau potable. Les informations sur fond **bleu** sont obligatoires au titre du décret.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2021, une année de travail pour le service public de l'eau potable

La compétence eau potable sur l'ensemble des 24 communes qui la composent. Les modes de gestion différents selon les communes se comprennent comme suit :

-  **5 communes sont gérées en régie directe** : Caussols, Cipières, Courmes, Gourdon et Gréolières
-  **10 communes sont gérées par une délégation de service public à une entreprise** : Antibes, Biot, Châteauneuf de Grasse, Le Bar sur Loup, La Colle sur Loup, Le Rouret, Opio, Roquefort les Pins, Valbonne, Villeneuve Loubet. Les données présentées dans ce rapport sont issues des Rapports Annuels Délégataires 2020 pour chacune des communes gérées en délégation de service public.
-  **8 communes sont gérées par le SIEVI** : Beaudin les Alpes, Bouyon, Conségudes, Coursegoules, Les Ferres, La Roque en Provence, Saint Paul de Vence, Tourrettes sur Loup
-  **1 commune est gérée par le SICASIL** : Vallauris Golfe-Juan

Une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) existe au sein de la CASA.

Le secrétariat de la direction eau potable de la CASA est ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi par téléphone au **04.83.59.80.40** et par email à l'adresse eau.potable@agglo-casa.fr

Une régie eau potable a été créée au sein de la direction eau potable de la CASA au 1^{er} janvier 2020.

Renouvellement de la DSP d'OPIO qui a pris effet au 1^{er} septembre 2021.

Renouvellement de la DSP de CHATEAUNEUF pour prise d'effet en 2022.

Dossier de Renouvellement en cours pour les DSP ANTIBES, BIOT, ROQUEFORT et ex SILRD qui seront regroupées sur une seule DSP afin d'avoir une homogénéité entre la production et la distribution.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

COMMUNES DE LA REGIE EAU POTABLE DE LA CASA

Présentation de la régie eau potable CASA

Le présent RPQS rapporte les activités de la régie des communes de Caussols, Cipières, Courmes, Gourdon et Gréolières en 2020. La gestion en régie signifie que la CASA gère directement les services de l'eau avec son personnel. Dans ce cadre, la régie a les compétences de production, protection des points de prélèvement, traitement, transfert, stockage, distribution et facturation de l'eau potable.



Figure 1 : périmètre de la régie eau potable sur le territoire de la CASA

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Les chiffres clés de la régie eau potable CASA

Les chiffres clés de la régie Eau Potable CASA

19 sources

19 réservoirs

6 stations de pompage

1 135
compteurs
abonnés

47 km de linéaire de réseaux
hors branchements

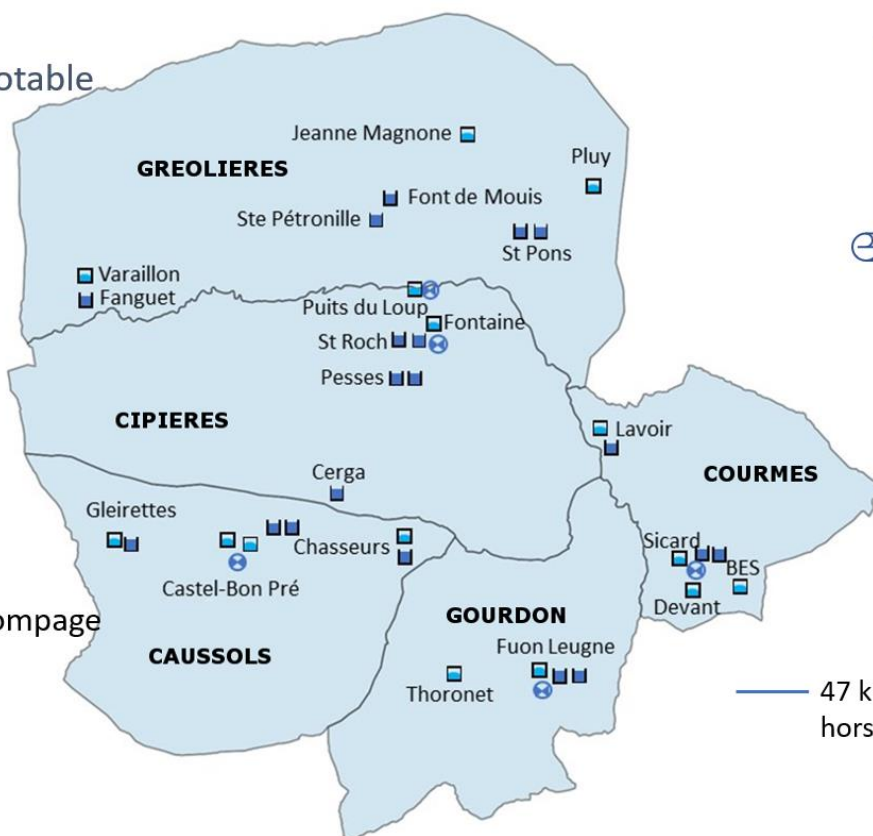


Figure 2 : ressources en eau et ouvrages sur le périmètre de la régie

Population légale desservies sur les communes en régie

sur la base des chiffres INSEE 2022 et du recensement 2019 = **1 786 habitants**

- Gréolières : 583
- Cipières : 407
- Courmes : 112
- Caussols : 301
- Gourdon : 383

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

267 919 m³ d'eau potable fournis dans les réseaux en 2021

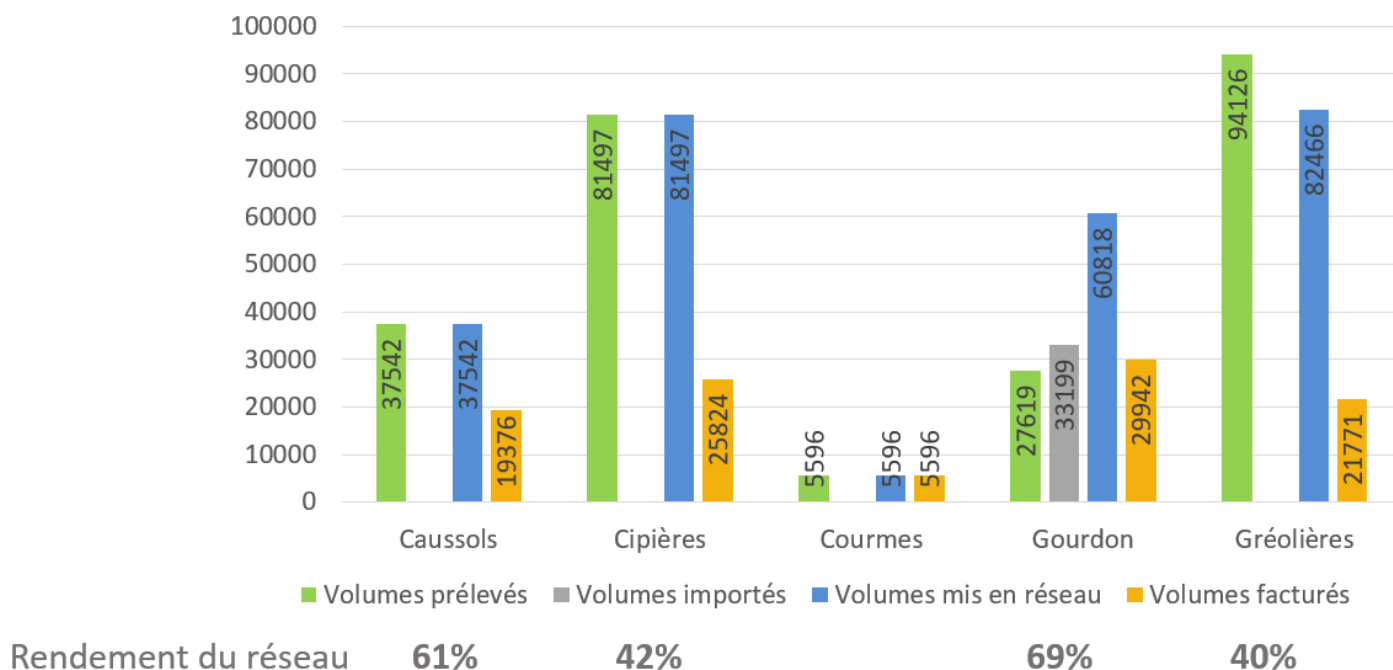


Figure 3 : volumes d'eau de la régie en 2021 (en m³)

Rétrospective de l'année 2021 et vision pour 2022

1. Retour sur l'année 2021

La CASA se mobilise pour assurer un service continu de qualité sur les communes de la régie. L'équipe administrative traite les demandes des abonnés et l'équipe technique mène des études, des travaux et des interventions quotidiennes d'entretien et de réparation.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

1.1. Mise en place de moyens au sein de la régie

- ✚ Création d'un portail d'entrée unique à la régie eau

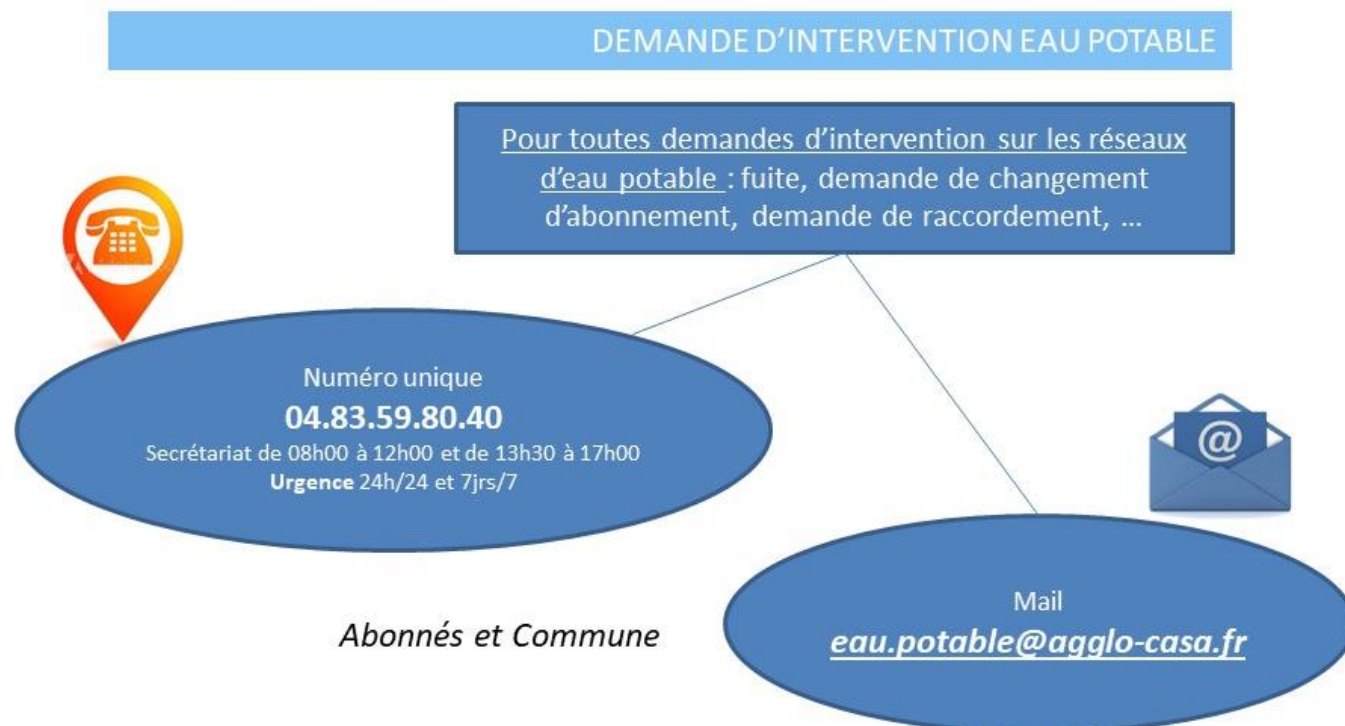


Figure 4 : flyer de coordonnées de la régie eau potable de la CASA

- Mise en place d'astreinte
 - D'exploitation comptant une équipe régie de 2 agents eau et assainissement mobilisable 24h/24 et 7j/7
 - De direction mobilisable 24h/24 et 7j/7 sur la régie et les communes en DSP
- **Création d'une régie encaissant les recettes** issues de la facturation du service public de l'eau potable de la CASA, ainsi que les recettes issues du prélèvement de la redevance d'assainissement sur le territoire de la C.A.S.A.
 - Ouverture du compte auprès de la DGFIP,
 - Location d'un terminal de paiement électronique (TPE).

1^{ère} mise en service pour la facturation du 1^{er} semestre 2021 des communes de Caussols, Courmes et Gourdon lancée fin 2021 (soit 495 factures).

En moyenne chaque année, ce sont 1 630 factures auxquelles s'ajoutent les relances si nécessaire.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

1.2 Travaux et interventions sur service technique

Interventions hebdomadaires

- Relevés des index et vérification des niveaux des bassins de chaque commune,
- Contrôle des niveaux de chlore dans les bassins de chaque commune, 3 fois par semaine sur les 19 réservoirs
- Contrôle des captages et sources
- Approvisionnement des réservoirs en chlore,
- Contrôle visuel des réseaux d'eau potable,
- Recherche et réparations de fuite.

Campagnes de relève des compteurs avant facturation

- Semestrielle : Caussols, Courmes et Gourdon
- Annuelle : Cipières et Gréolières

442 interventions Exploitation (travaux de raccordement, réparations, ...), dont :

- 56 opérations de recherche de fuite,
- 17 changements de compteur,
- 9 créations de branchement,



AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

+ 159 interventions Clientèle (modifications ou clôtures d'abonnement, renseignements sur facture, ...)

+ Entretiens réguliers des ouvrages et améliorations des installations :

- Démontage et nettoyage des pompes,
- Débouchage des vidanges des bassins,
- Pose de robinet-flotteur sur surverse, ...



2.1. Projets à l'étude pour l'amélioration de la qualité et des performances environnementales du service à l'usager

Schéma directeur d'alimentation eau potable

Afin de pouvoir répondre aux enjeux de la préservation des ressources en eau et d'harmoniser la connaissance des réseaux et structures, la CASA souhaite se doter d'un outil d'aide à la décision sur la gestion de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire et de planifier les investissements et actions nécessaires à l'amélioration des rendements et de la gestion patrimoniale de ses réseaux sur 30 ans. Le budget prévisionnel alloué à cette étude s'élève à 427 000 € HT.

Définir un schéma directeur d'alimentation en eau potable aboutira à la mise en place d'un outil d'aide à la décision qui soit opérationnel sur la gestion patrimoniale, les économies d'eau et l'harmonisation des règlements de service suivant les territoires. Il servira de base à l'établissement d'un programme d'investissement pluriannuel pour la sécurisation de la production et de la distribution en eau du territoire et l'amélioration des rendements, ainsi qu'à la mise en place de procédures de substitution afin de soulager les ressources en cas de besoin.

Sécurisation de la source des Gleirettes suivant la Déclaration d'Utilité Publique. Montant estimé des travaux 18 000 € HT

Campagne de recherche de fuites

Les taux de rendement sont assez faibles pour certaines communes.

Les raisons : une pyramide des âges de compteurs élevée, et présence de réseaux vétustes et fuyards.

Afin de limiter ces pertes d'eau prélevée, une campagne de recherche de fuite intensive va être menée en 2022 et le remplacement de l'ensemble du parc de compteurs est planifié entre 2022 – 2023 (cf. diapositives suivantes).

Voté au budget 2022, la régie de l'eau CASA va se doter du matériel adéquat avec pré-localisateur et écoute active pour pouvoir détecter les zones défectueuses sur les canalisations AEP.

Certaines fuites ont déjà été localisées et les travaux de remplacement ont été réalisés ou sont programmés en 2022 :

- **Chemin de la Ribière à Cipières : remplacement d'une canalisation PE par du PEHD sur 250 ml, (49 137,70 € H.T.),**
- **Route de Gréolières à Cipières : réparation de deux fuites sur la canalisation allant de la station de pompage du Loup jusqu'à la station de relevage de la Fontaine (2 606,00 € H.T.).**

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Pose de compteurs abonnés de radio relevés et compatible télérelève

- La régie compte 1 135 compteurs abonnés sur les 5 communes.
- La commune de **Cipières** est équipée de compteurs abonnés radio relèves sur 320 compteurs depuis 2013
- La commune de **Gourdon** est équipée de compteurs abonnés télérelèves sur 235 compteurs depuis 2010 et installés par Suez.
- La commune de **Caussols** compte 189 compteurs abonnés avec relève manuelle avec 159 compteurs de 10 ans et plus.
- La commune de **Courmes** compte 70 compteurs abonnés de 10 ans et plus.
- La commune de **Gréolières** compte 321 compteurs abonnés dont 290 compteurs de 10 ans et plus.
- Afin de récupérer les éléments de télérelève de Gourdon, nous sommes obligés de prendre un abonnement et l'entretien du système chez Suez et cela coûte 9 000,00 € par ans.
- La durée de vie d'un compteur est de 15 ans maximum et son efficacité diminue avec le temps et compte moins de volumes consommés

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Pyramide des âges des comoteurs de la région

Année de ▼	Caussol ▼	Courme ▼	Gréolière ▼	Total ▼
1963			1	1
1964			2	2
1970	1		6	7
1975			1	1
1979	1			1
1980	6	9	36	51
1981		6		6
1982		1	3	4
1983		19	1	20
1984			1	1
1985			14	14
1986			10	10
1987			7	7
1988		1	13	14
1990	4		9	13
1991		1	8	9
1992	2	1	6	9
1993			8	8
1994	2	3	10	15
1995	1	1	3	5
1996	5		6	11
1997	4			4
1998		1	5	6
1999	7		10	17
2000	3		9	12
2001			1	1
2002	11	2	7	20
2003	5		1	6
2004	33		36	69
2005	8	16	8	32
2006	5	1	2	8
2007	26	2		28
2008	9	1	5	15
2009			5	5
2010	11		3	14
2011		2	5	7
2012	15	2	1	18
2013			6	6
2014			9	9
2015	8		2	10
2016	2		15	17
2017	5		8	13
2018	4		1	5
2019	5		2	7
2020	3		3	6
2021				0

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

-  Acquisition de matériel de recherche de fuite (pré localisateur et détection électroacoustique). Montant estimé 12 000 € HT
-  Mise en place d'un système de gestion des niveaux d'eau et de chlore des réservoirs. Montant estimé 22 000 € HT pour la première phase.
-  Renouvellement et sécurisation des canalisations et des vannes du réservoir Font Mouis à Gréolières. Montant estimé des travaux 50 000 € HT.
-  Mise en œuvre de réducteurs de pression sur les réseaux 21 000 € HT.

2.2. Programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

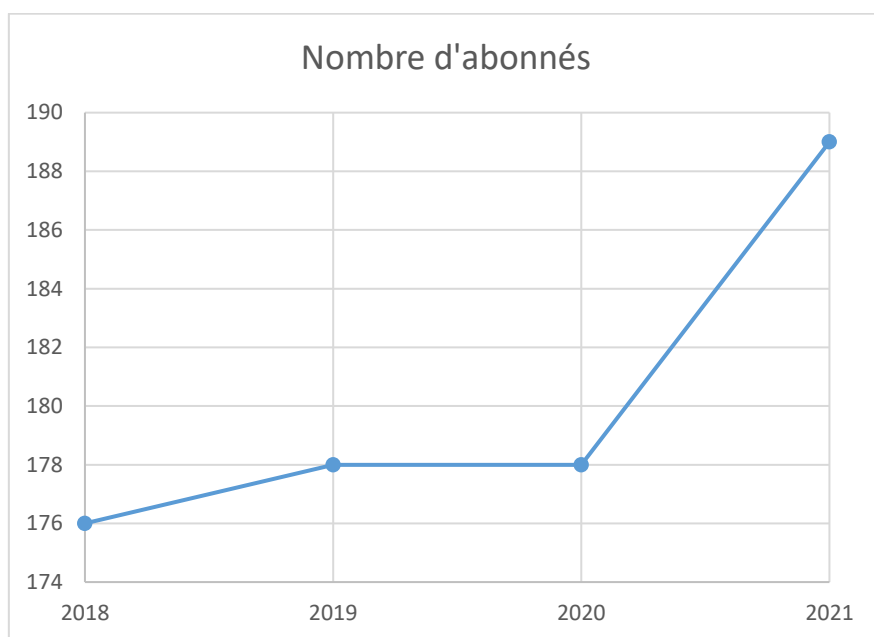
Les études du schéma directeur permettront de déterminer les programmes pluriannuels de travaux pour les années à venir.



CAUSSOLS

Le service public de l'eau potable dessert **301** habitants (INSEE 2022) à Caussols. Dont certains sont abonnés à la prise en eau sur une borne de livraison d'eau potable de la commune car la régie ne peut pas desservir l'intégralité du territoire.

La commune compte **189** compteurs abonnés dont 186 domestiques et 3 agricoles. Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 15.4 abonnés/km au 31 décembre 2021, nombre en augmentation par rapport à 2020.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,6. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

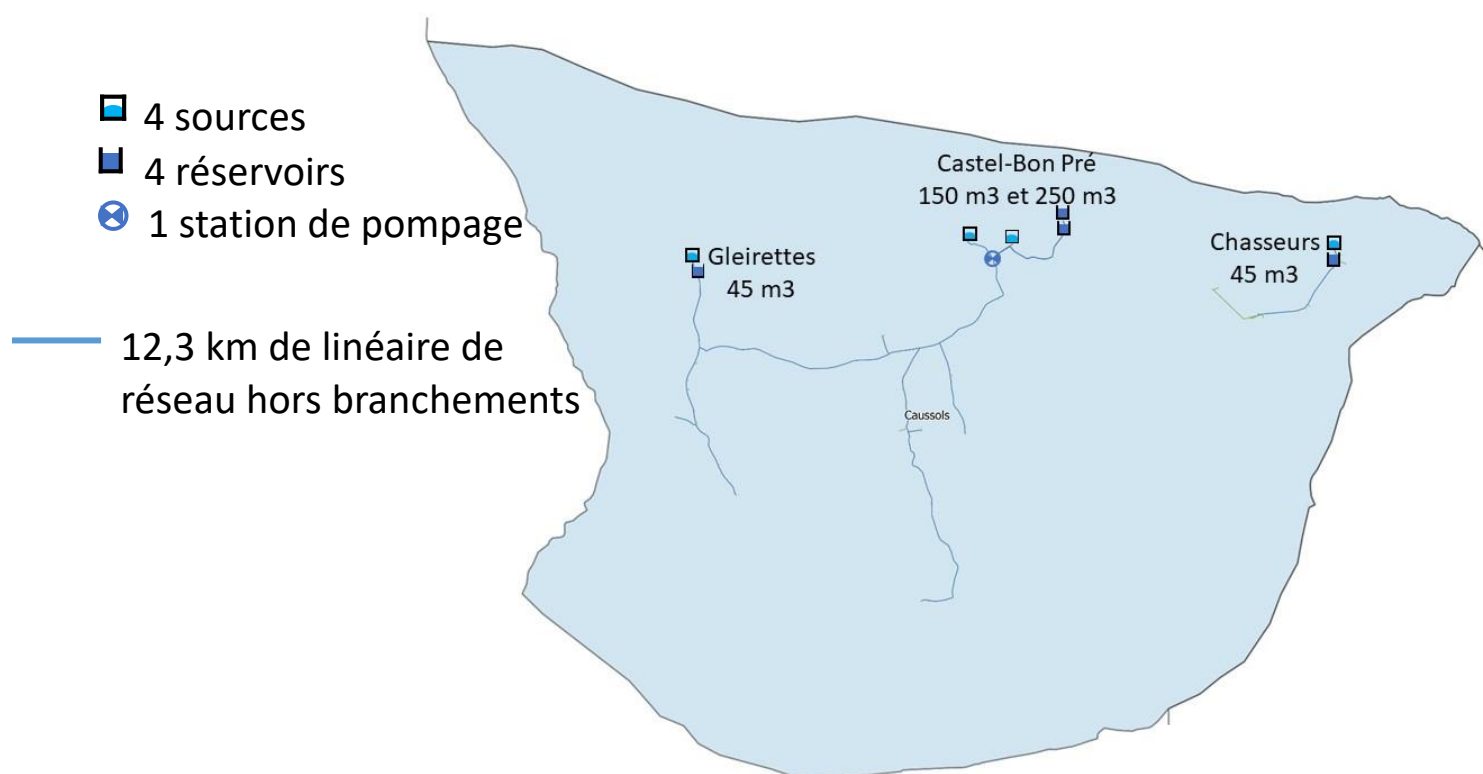


Figure 23 : ouvrages patrimoniaux de Caussols

Un réservoir est associé à chaque point de captage pour stocker l'eau. Lorsque le réservoir est situé à un niveau altimétriquement plus élevé que la source, une station de pompage achemine l'eau de la source vers le réservoir.

A Castel-Bon Pré, la station de pompage est équipée d'une bache de reprise de 18 m³.

L'eau est traitée :

- Au chlore gazeux à Castel-Bon Pré
- Par pompe doseuse de chlore aux Chasseurs et aux Gleirettes

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 12 379 mètres linéaires, soit **12,3** km. Les réseaux de desserte sont constitués de 12 379 ml de canalisations auxquelles sont raccordés 1 329 ml de branchements.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour la Caussols est 118 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.



1.2 L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

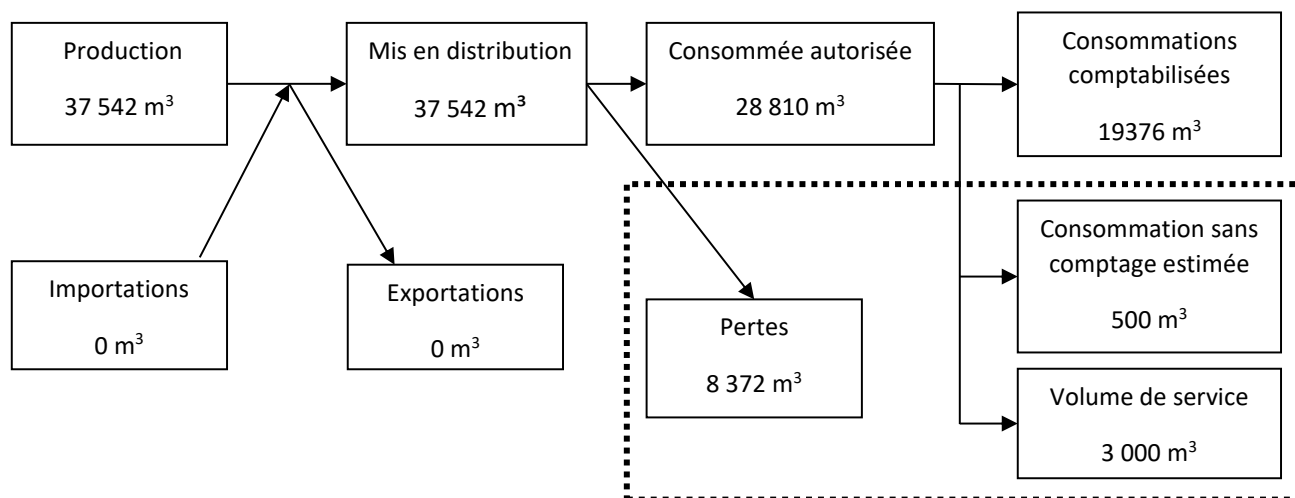
1.2.1.1. Eaux brutes

Le service public d'eau potable a prélevé 37 542 m³ d'eau brute pour l'exercice 2021. Les eaux souterraines représentent 100 % du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Source Castel-Bon Pré	Souterraine		35 943	27 820	
source des Chasseurs	Souterraine		8 225	6 472	
source des Gleirettes	Souterraine		672	3 250	
Total Caussols			44 840	37 542	-16.27%

(1) Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	17 925	16 161	
Abonnés non domestiques	7 885	3 215	
Total vendu aux abonnés	25 810	19 376	
Volume consommation sans comptage	0	500	
Volume de service	3 000	3 000	
Volume consommé autorisé	28 810	22 876	

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de



La consommation moyenne par abonné est de 121 m³ par an à Caussols, à comparer avec la consommation de référence de 120 m³ définie par l'INSEE.

1.2.1.3. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 61 % (64% en 2020).

Le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau vaut 51 %.

L'indice linéaire de consommation est de 5,2 m³/j/km.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 4,1 m³/j/km (4,2 en 2020).

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 3,3 m³/j/km (3,5 en 2020).

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,0 % (0,1 % en 2020).

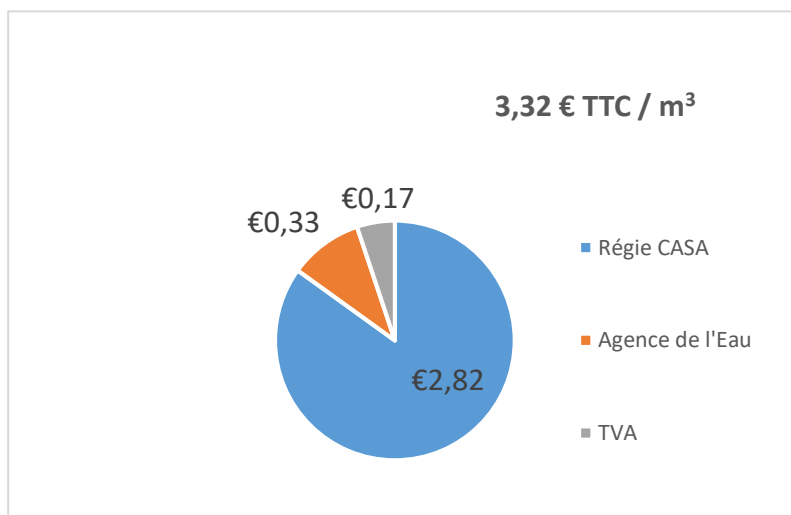
2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable, hors assainissement, est 3,32 € par m³ pour 120 m³.

Répartition du prix de l'eau pour
une consommation
Annuelle de référence de 120 m³



Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 110 € au 1^{er} janvier 2020

110 € au 1^{er} janvier 2021

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2020	Au 1 ^{er} janvier 2021
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	110,00	110,00
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,90	1,90
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA ⁽²⁾	0 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³)	0,07318	0,0466
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,27	0,28

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 17/12/2019 effective à compter du 01/01/2020 fixant les tarifs et les frais d'accès au service d'eau potable

Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 01/01/2020 en €	Au 01/01/2021 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	110,00	110,00	0%
Part proportionnelle	228,00	228,00	0%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	338,00	338,00	0%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	5,59	5,59	0%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	32,40	33,60	0%
TVA	20,68	20,75	
Montant des taxes et redevances pour 120 m3	58,67	59,94	42%
Total	396,67	397,94	0
Prix TTC au m3	3,31	3,32	0

AR Prefecture006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

22 Les recettes

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : €.

Type de recettes	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	69 202	55 487	
<i>Dont abonnements</i>	19 580	19 959	
Recette de vente d'eau en gros	0	0	
Recette d'exportation d'eau brute	0	0	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0	0	
Total recettes de vente d'eau	69 202	55 487	
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
Total des recettes	69 202	55 487	

AR Prefecture006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2.3 La dette



L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital		
	En intérêts		

2.4. Les investissements

2.4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	178	180
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		0%

2.4.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €		6300
Montants des subventions en €		



3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	5	0	17	2
Paramètres physico-chimiques	5	0	4	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est **93%**.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est **100%**.

3.2. La qualité du service

Les indicateurs de performance de la qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est **80 %** (80 % en 2020).

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 0/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 80%.

Le taux de réclamations 0/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2021, le service a reçu **0** demandes d'abandon de créances et en a accordées 0.
0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0 €/m3 pour l'année 2020.

Opérations de coopération décentralisée

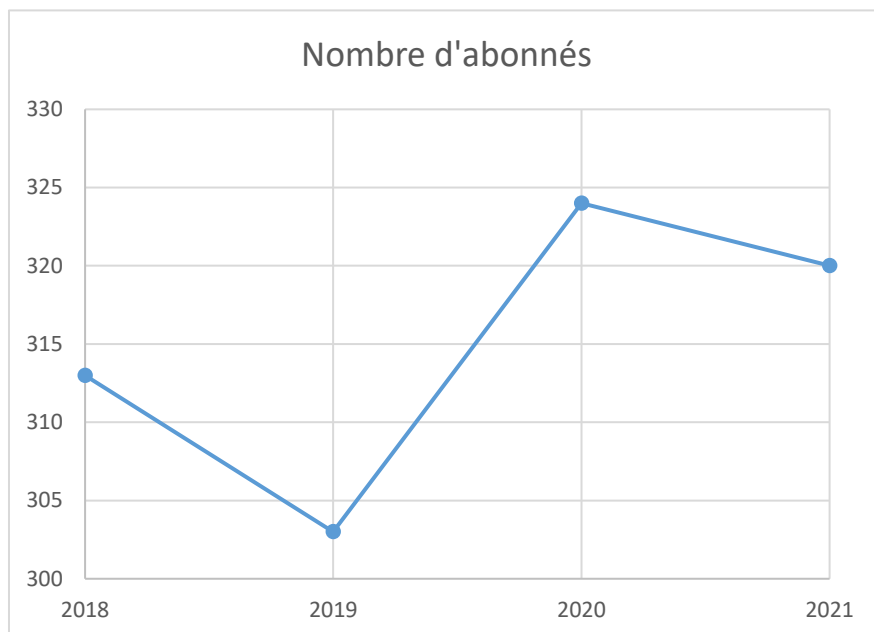
Bénéficiaire	Montant en €
	0



CIPIERES

Le service public de l'eau potable dessert 407 habitants (INSEE 2022) à Cipières.

La commune compte 320 compteurs abonnés domestiques.



La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 28,9 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,3. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.



1. Le service

1.1. Le patrimoine

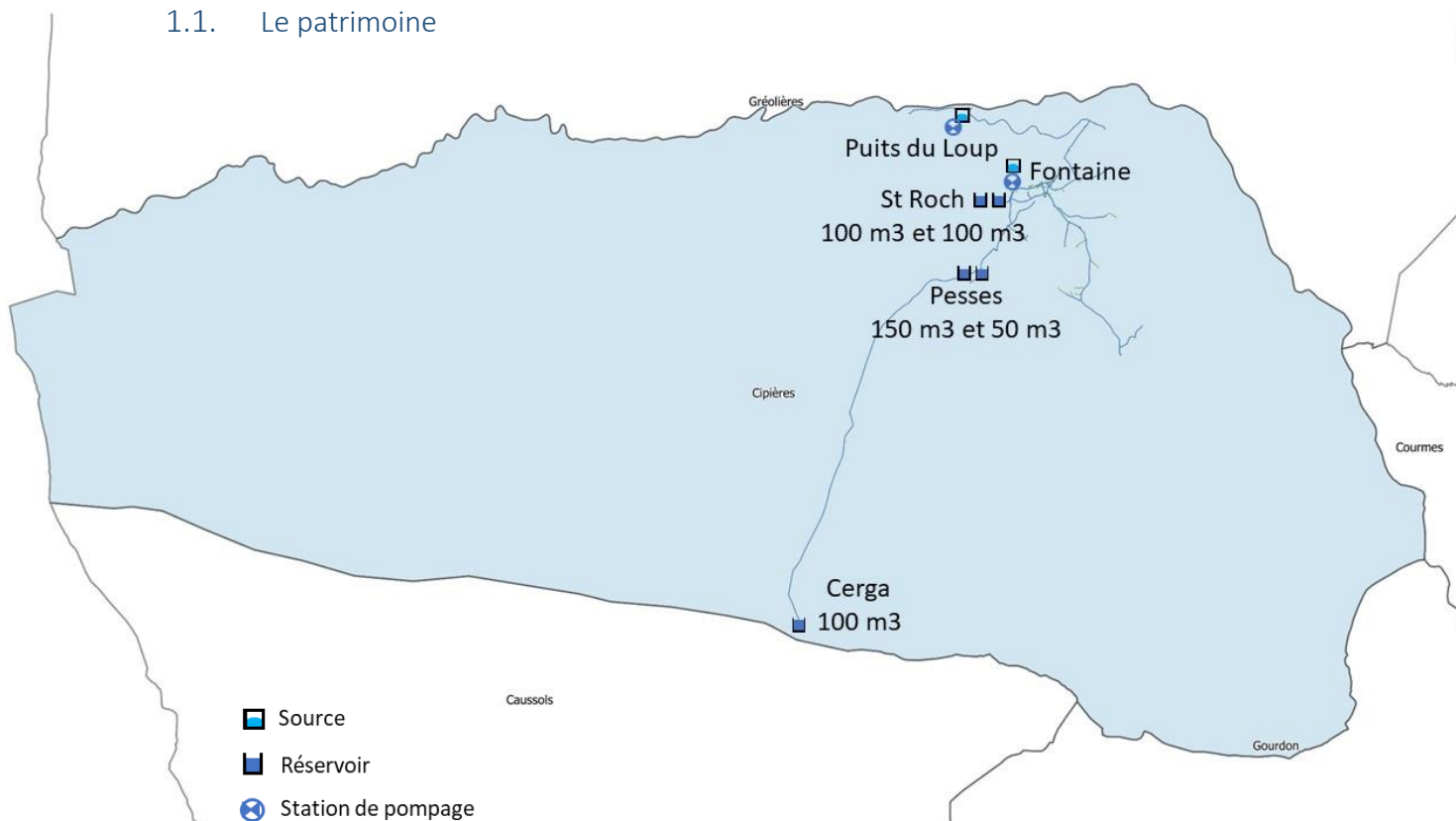


Figure 24 : ouvrages patrimoniaux de Cipières

Sur la commune de Cipières, l'eau est captée dans :

- 2 points de captage dans la source de la Fontaine
- 1 puits profond dans le Loup

Cinq réservoirs stockent l'eau :

- 2 à Saint Roch
- 2 aux Pesses
- 1 au Cerga

L'eau est traitée par :

- pompe doseuse de chlore dans la station de pompage de la Fontaine
- UV au niveau du puits profond dans le Loup pour deux abonnés

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 13 740 mètres linéaires, soit 13,7 km. Les réseaux de desserte sont constitués de 12 020 ml de canalisations auxquelles sont raccordés 1 720 ml de branchements.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour la Cipières est 115 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



1.2. L'eau à disposition des usagers

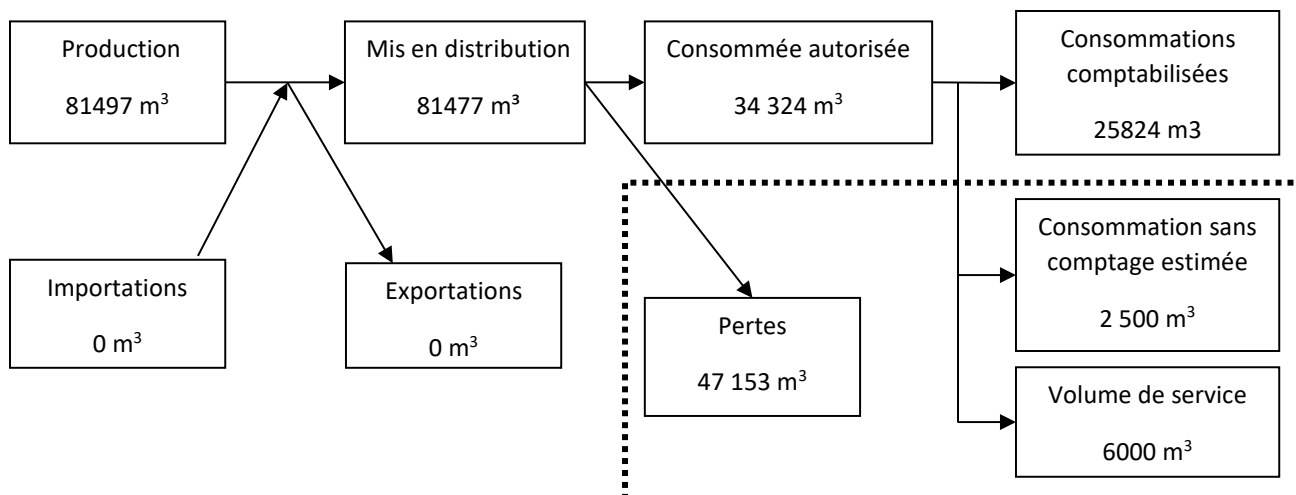
1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

Le service public d'eau potable a prélevé 61 095 m³ d'eau brute pour l'exercice 2020. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Source de la Fontaine	Souterraine		60 913	71497	____%
Station de pompage du Loup	Souterraine		182	10000	____%
Total Cipières			61 095	81497	+ 33,4%

1.2.1.2. Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la



ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit) Eaux traitées

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	31 235	25 824	
Abonnés non domestiques	0	0	
Total vendu aux abonnés	31 235	25 824	
Volume consommation sans comptage	1 000	2 500	
Volume de service	1 000	6000	
Volume consommé autorisé	33 235	34 324	

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La consommation moyenne par abonné est de 96 m³ par an à Cypières. Cette moyenne est inférieure à la consommation de référence de 120 m³ définie par l'INSEE.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 42 %.

Le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau vaut 31,7 %.

L'indice linéaire de consommation est de 7,8 m³/j/km.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 13 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 11 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,8 %.

2. Le prix

2.1. Le tarif

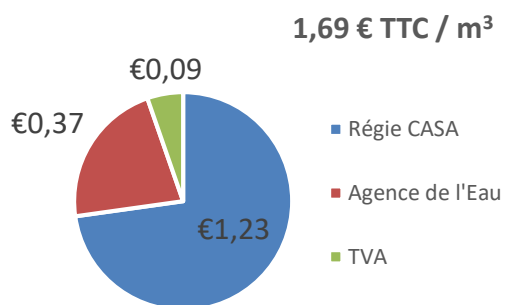
Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable (hors assainissement) est 1,69 € par m³ pour 120 m³.

Répartition du prix de l'eau pour une consommation

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 39.24 € au 1^{er} janvier 2020

39.24 € au 1^{er} janvier 2021

Tarif		Au 1 ^{er} janvier 2020	Au 1 ^{er} janvier 2021
Part de la collectivité			
Prime fixe distribution de l'eau (€ HT/an)			
	Abonnement pour une consommation >20 m ³	39,24	39,24
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)		0,90	0,90
Prime fixe collecte et traitement des eaux usées (€ HT/m ³)		36,00	36,00
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	0 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau			
	Prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³)	0,0932	0,0932
	Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,27	0,28

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 01/12/2016 effective à compter du 01/01/2017 fixant les tarifs du service d'eau potable
- Délibération du 10/03/2011 fixant les frais d'accès au service

AR Prefecture006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 01/01/2020 en €	Au 01/01/2021 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	39.24	39.24	0%
Part proportionnelle	108,00	108,00	0%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	147.24	147.24	0%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	11,18	11,18	0%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	32,40	33,60	0%
TVA	9.54	9.60	
Montant des taxes et redevances pour 120 m3	53.12	54.38	0%
Total	200.36	201.62	0%
Prix TTC au m3	1.67	1.69	0%

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2020 : 54 349 €HT.

Type de recettes	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	54 349	38 494	
<i>Dont abonnements</i>	14 944	15 251	
Recette de vente d'eau en gros	0	0	
Recette d'exportation d'eau brute	0	0	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0	0	
Total recettes de vente d'eau	54 349	38 494	
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
Total des recettes	54 349	38 494	

AR Prefecture006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022**2.3 La dette**

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital		
	En intérêts		

2.4. Les investissements**2.4.1. Branchements en plomb**

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	324	324
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.4.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	69 219	33 800
Montants des subventions en €		



3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	5	0	8	0
Paramètres physico-chimiques	5	0	3	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques est 100%.

3.2. La qualité du service

Les indicateurs de performance de la qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est **80** %.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 0/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 80%.

Le taux de réclamations 0/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité :

L'année 2021, le service a reçu **0** demandes d'abandon de créances et en a accordées 0.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée :

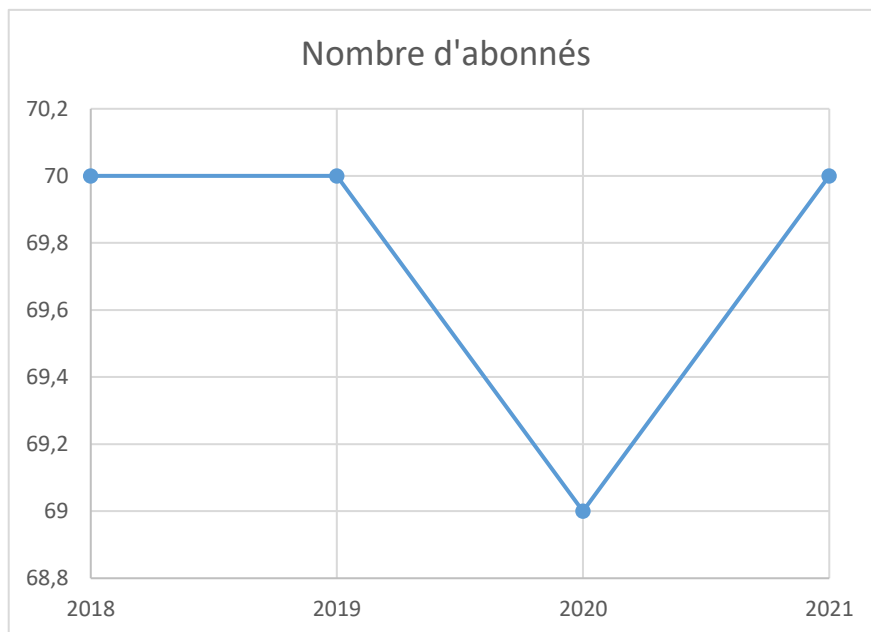
Bénéficiaire	Montant en €
	0



COURMES

Le service public de l'eau potable dessert **112** habitants (INSEE 2022) à Courmes.

La commune compte **70** compteurs abonnés.



La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 14,9 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,6. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.



1. Le service

1.1. Le patrimoine

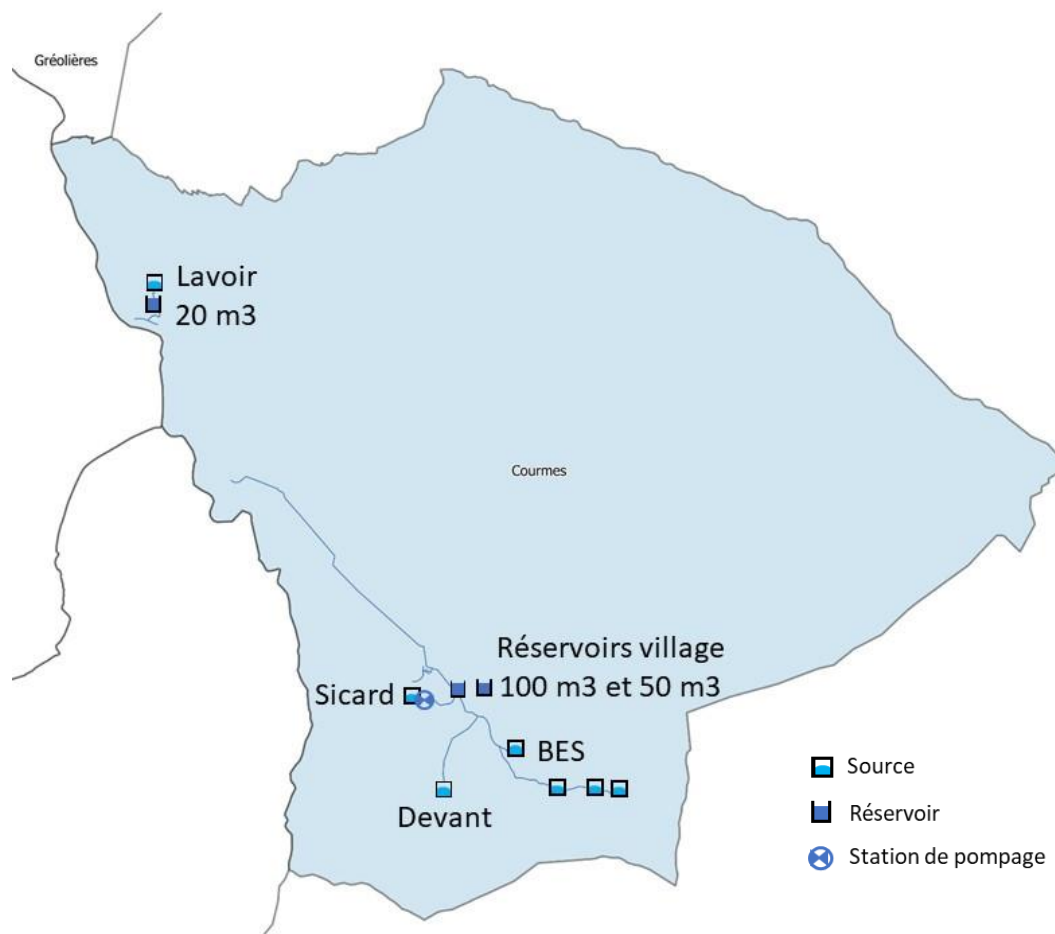


Figure 25 : ouvrages patrimoniaux de Courmes

Sur la commune de Courmes, l'eau est captée dans 10 points dans les sources :

- Sicard, Devant et BES supérieur, BES supérieur haut, BES inférieur qui alimentent les deux réservoirs du village
- Lavoir qui alimente le réservoir du quartier de Bramafan

L'eau est intégralement traitée aux UV à Courmes.

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 4 748 mètres linéaires, soit 4,7 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour la Courmes est 100 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.



1.2 L'eau à disposition des usagers

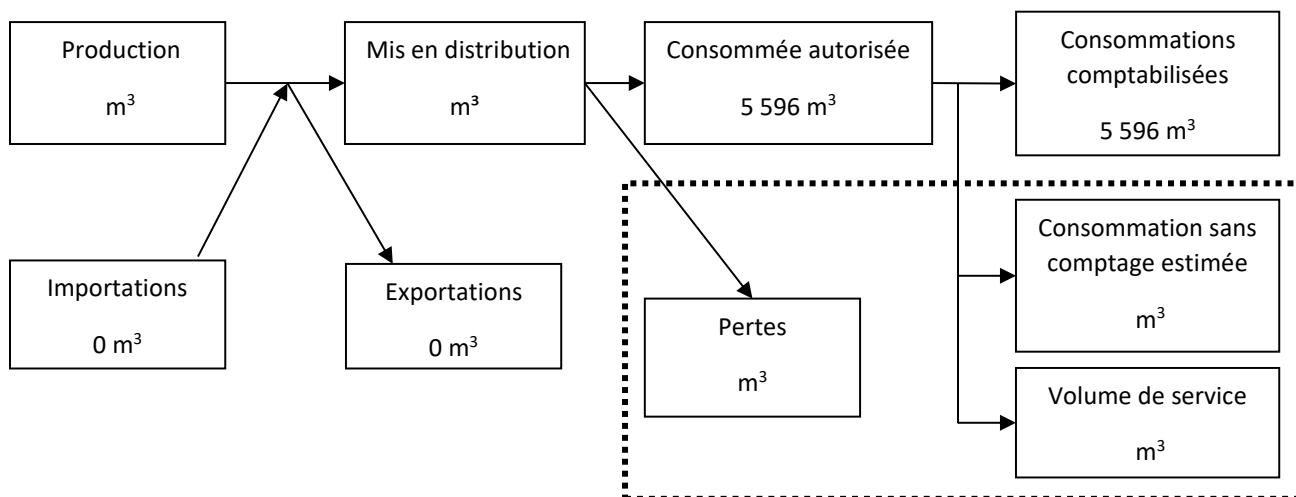
1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

Le service public d'eau potable a prélevé 5 596 m³ (volume facturé) d'eau brute pour l'exercice 2021. Une étude est en cours pour mettre en place des compteurs permettant une mesure précise des volumes prélevés. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Source Sicard	Souterraine				____%
Source du Devant	Souterraine	0,2 l/s			____%
Source BES	Souterraine	0,33 l/s			
Source du Lavoir	Souterraine				
Total Courmes					____%

1.2.1.2. Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit) Eaux traitées





Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	7 329	5 596	
Abonnés non domestiques	0	0	
Total vendu aux abonnés	7 329	5 596	
Volume consommation sans comptage			
Volume de service			
Volume consommé autorisé	7 329	5 596	-23,6%

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La consommation moyenne par abonné est de 106 m³ par an à Courmes. Cette moyenne est inférieure à la consommation de référence de 120 m³ définie par l'INSEE.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution : sans objet

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau : sans objet

L'indice linéaire de consommation est de 3,26 m³/km/j.

L'indice linéaire des volumes non comptés : sans objet

L'indice linéaire des pertes en réseau : sans objet

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0 %.

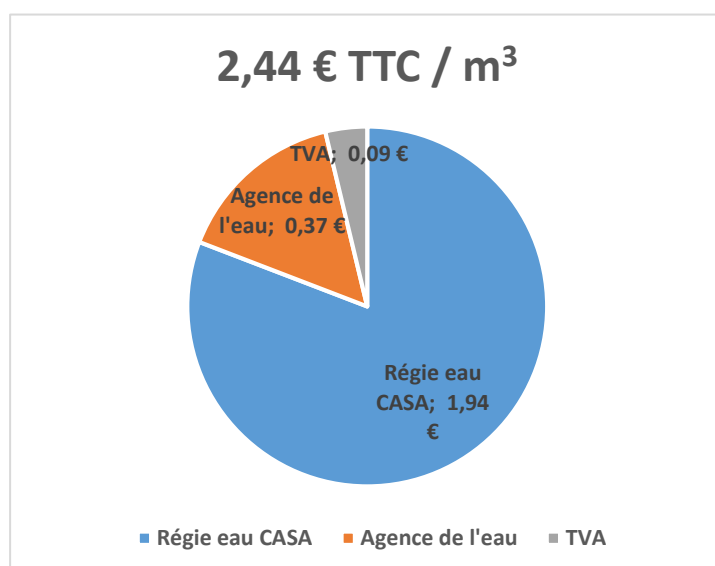
2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable (hors assainissement) est 2,44 € par m³ pour 120 m³.

Répartition du prix de l'eau pour une consommation Annuelle de référence de 120 m³



AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 137,20 € au 1er janvier 2020

137,20 € au 1^{er} janvier 2021

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2020	Au 1 ^{er} janvier 2021
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	137,20	137,20
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,80	0,80
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA ⁽²⁾	0 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³)	0,15	0,0932
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,27	0,28

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 19/04/2013 effectif à compter du 01/01/2014 fixant les tarifs du service d'eau potable

Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 01/01/2020 en €	Au 01/01/2021 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	137,20	137,20	0%
Part proportionnelle	96,00	96,00	0%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	233,20	233,20	0%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	11,18	11,18	-34%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	32,40	33,60	0%
TVA	15,22	15,3	
Montant des taxes et redevances pour 120 m3	58,81	60,08	
Total	292,01	293,28	
Prix TTC au m3	2,43	2,44	

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 13 820 €.

Type de recettes	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	15 353	13 820	
<i>dont abonnements</i>	9 604	9 343	
Recette de vente d'eau en gros	0	0	
Recette d'exportation d'eau brute	0	0	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	15 353	13 820	
Total recettes de vente d'eau			
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
Total des recettes	15 353	13 820	

AR Prefecture006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022**2.3 La dette**

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital		
	en intérêts		

2.4. Les investissements**2.4.1. Branchements en plomb**

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	69	69
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		0%

2.4.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €		28 022
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	4	0	8	2(BRAMAFAN)
Paramètres physico-chimiques	4	0	2	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

Les indicateurs de performance de la qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est 80 %.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 0/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 80%.

Le taux de réclamations 0/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité :

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances et en a accordées 0.
0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

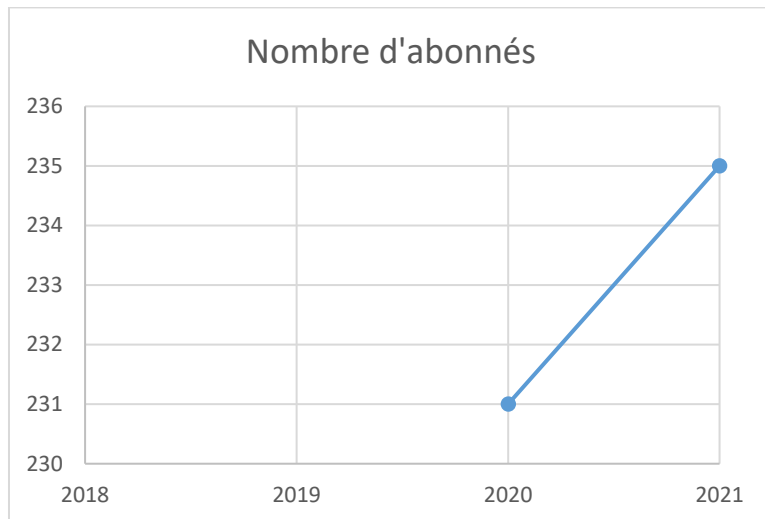
Bénéficiaire	Montant en €
	0



GOURDON

Le service public de l'eau potable dessert 383 habitants (INSEE 2022) à Gourdon.

La commune compte 235 compteurs abonnés.



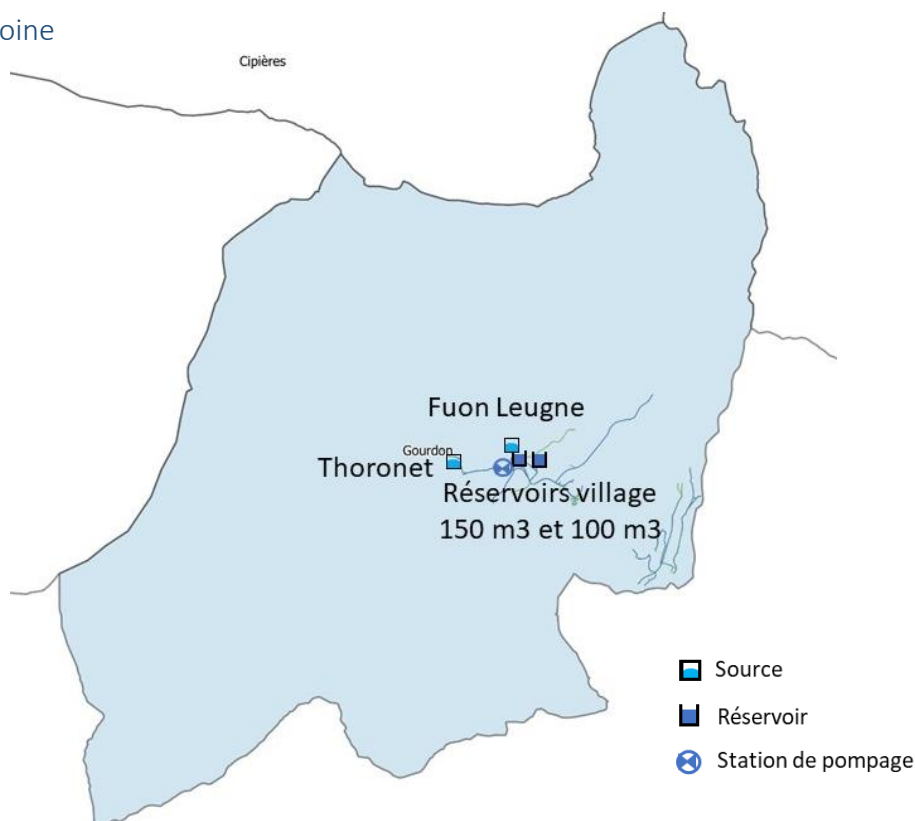
La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 27 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1.7. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.



1. Le service

1.1. Le patrimoine



Sur la commune de Gourdon, l'eau est captée dans deux sources :

■ Fuon Leugne

■ Thoronet

Figure 26 : ouvrages patrimoniaux de Gourdon

L'eau est traitée au chlore gazeux dans les deux réservoirs du Colombier pour alimenter le village de Gourdon en eau potable.

Pour le quartier du Pont du Loup, la CASA achète de l'eau en gros au SIEF pour le biais des réseaux de Bar sur Loup au niveau de la route de l'ancien chemin de fer.

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 8 675 mètres linéaires, soit 8,7 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour la Gourdon est 116 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.

1.2 L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

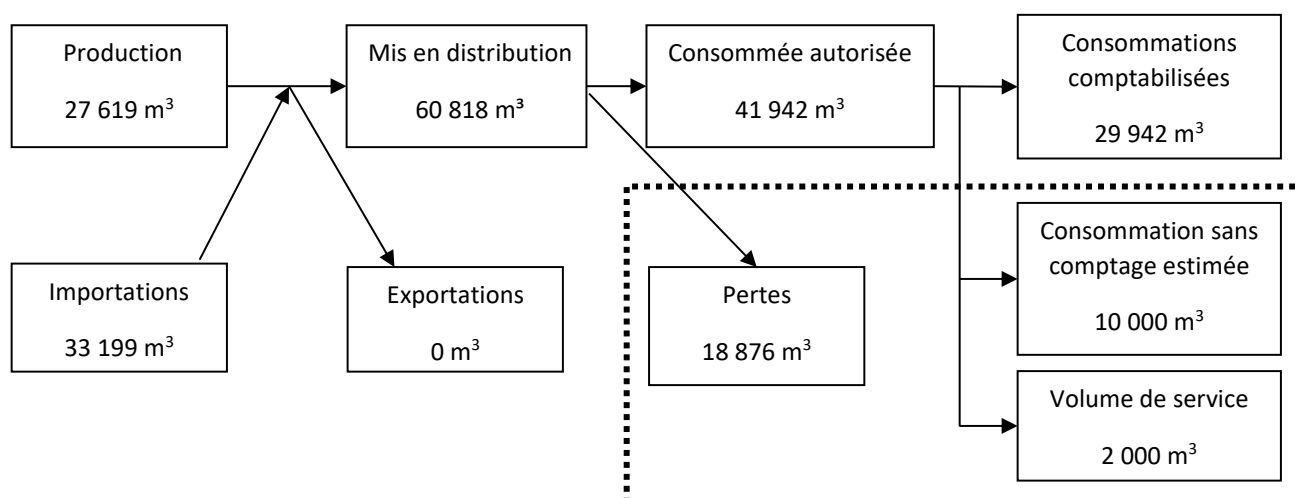
Le service public d'eau potable a prélevé 27 619 m³ d'eau brute pour l'exercice 2021. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.



Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Source Fuon Leugne	Souterraine		25 654	27 619	___%
Source du Thoronet	Souterraine		1 953		___%
Total Gourdon			27 607	27 619	___%

(1) Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	32 630	29 242	
Abonnés non domestiques	0	700	
Total vendu aux abonnés	32 630	29 942	
Volume consommation sans comptage	15 000	10 000	
Volume de service	2 000	2 000	
Volume consommé autorisé	49 630	41 942	

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La consommation moyenne par abonné est de 128 m³ par an à Gourdon, à comparer avec la consommation de référence de 120 m³ définie par l'INSEE.

La CASA a acheté en gros de l'eau au SIEFF (syndicat intercommunal des eaux du Foulon) à hauteur de 33 199 m³.



1.2.2 Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 69% (68% en 2020).

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau vaut 49%.

L'indice linéaire de consommation est de 13,2 m³/j/km (15,6 en 2020).

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 9,75 m³/j/km (12,7 en 2020).

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 5,96 m³/j/km (7,4 en 2020).

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0 % (1,1 % en 2020).

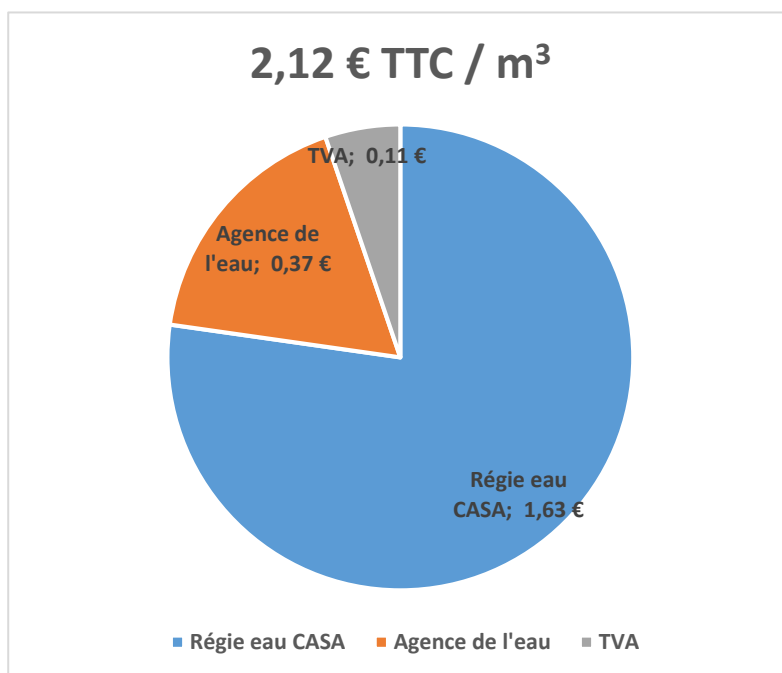
2. Le prix

2.1. Les tarifs

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable (hors assainissement) est 2,12 € par m³ pour 120 m³.

Répartition du prix de l'eau pour une consommation annuelle de référence de 120 m³



Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 76 € au 1er janvier 2020

76 € au 1^{er} janvier 2021

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2020	Au 1 ^{er} janvier 2021
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	76,00	76,00
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,00	1,00
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³)	0,06	0,0932
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,27	0,28

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 21/11/2013 effectif au 01/01/2014 fixant les tarifs du service d'eau potable

Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 01/01/2020 en €	Au 01/01/2021 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	76,00	76,00	0%
Part proportionnelle	120,00	120,00	0%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	196,00	196,00	0%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	11,18	11,18	
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	32,40	33,60	
TVA	13,18	13,25	
Montant des taxes et redevances pour 120 m3	56,76	58,03	
Total	252,76	254,03	
Prix TTC au m3	2,11	2,12	

AR Prefecture006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022**2.2. Les recettes**

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 47 724 €.

Type de recettes	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	60 129	47 724	
<i>Dont abonnements</i>	18 088	17 782	
Recette de vente d'eau en gros			
Recette d'exportation d'eau brute			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
Total recettes de vente d'eau	60 129	47 724	
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
Total des recettes	60 129	47 724	

2.3. La dette

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		264 000	
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital	12 000	12 000
	En intérêts	3 960	3 960

2.4. Les investissements**2.4.1. Branchements en plomb**

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	231	235
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2.4.2. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	40 429	
Montants des subventions en €	0	0

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	17	0	19	0
Paramètres physico-chimiques	17	0	16	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 4/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 80%.

Le taux de réclamations 0/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

✚ Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances et en a accordées 0.
0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0 €/m3 pour l'année 2021.

✚ Opérations de coopération décentralisée

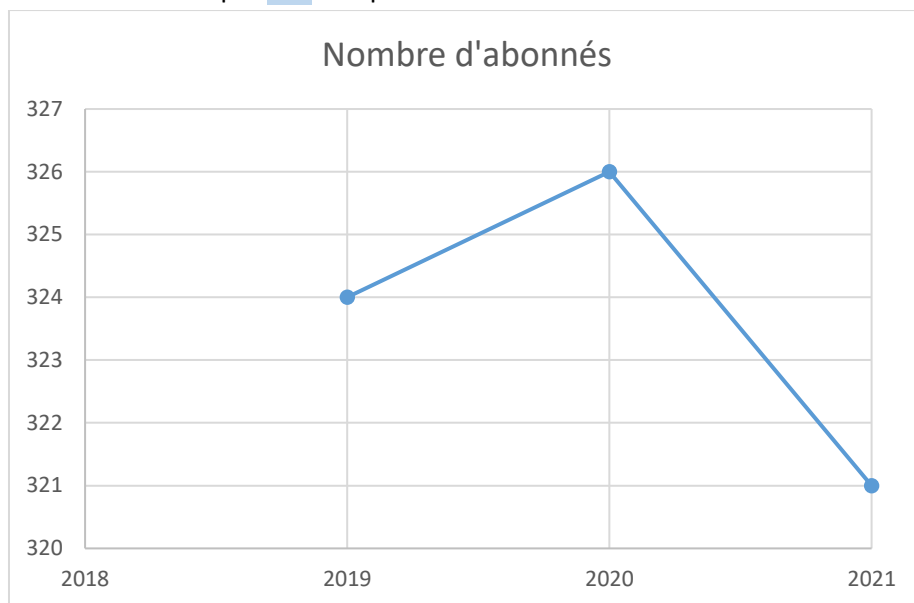
Bénéficiaire	Montant en €
	0



GREOLIERES

Le service public de l'eau potable dessert 583 habitants (INSEE 2022) à Gréolieres.

La commune compte 321 compteurs abonnés.



La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 34 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,8. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.



1. Le service

1.1. Le patrimoine

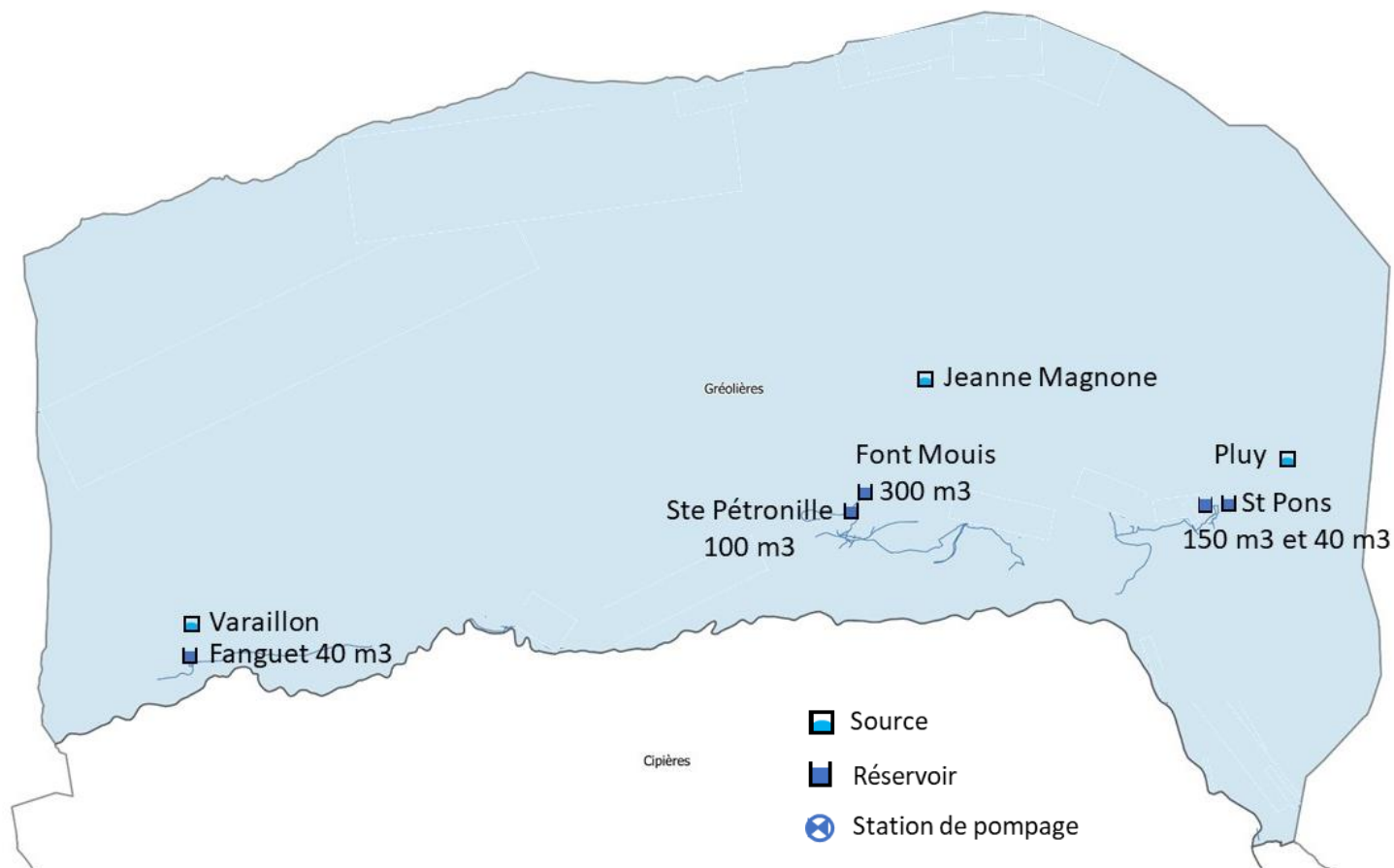


Figure 27 : ouvrages patrimoniaux de Gréolières

- Jeanne Magnone
- Varaillon
- Pluy

L'eau est traitée par pompe doseuse de chlore dans cinq réservoirs :

- Font Mouis
- Sainte Pétronille
- 2 à Saint Pons
- Fanguet

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 9 600 mètres linéaires, soit 9,6 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour la Gréolières est 101 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

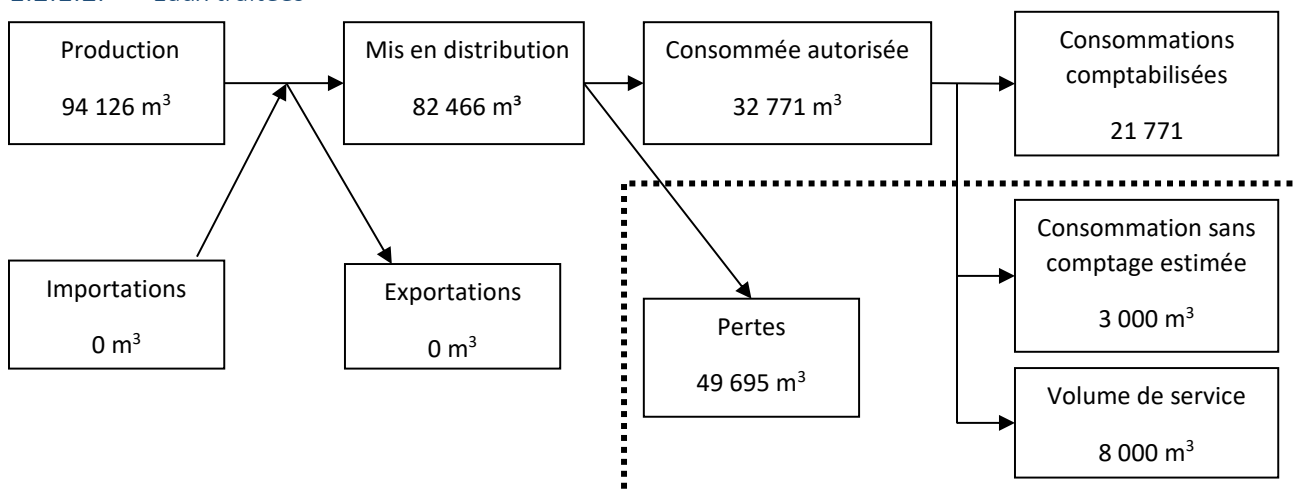
1.2.1.1. Eaux brutes

Le service public d'eau potable a prélevé 94 126 m³ d'eau brute pour l'exercice 2021. Les eaux souterraines représentent 100 % du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Source Jeanne Magnone	Souterraine	3 l/s	76 878	71 768	___%
Source du Pluy	Souterraine	1,5 l/s	28 228	24 294	___%
Source Varayon	Souterraine	1 l/s	28 767	3 626	___%
Total Gréolières	Souterraine		133 873	94 126	___%

(1) Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP. Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	33 125	21 771	
Abonnés non domestiques	0	0	
Total vendu aux abonnés	33 125	21 771	
Volume consommation sans comptage	2 000	2 000	
Volume de service	8 000	8 000	
Volume consommé autorisé	43 125	32 771	

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

l'environnement

La consommation moyenne par abonné est de 67 m³ par an à Gréolières. Cette moyenne est inférieure à la consommation de référence de 120 m³ définie par l'INSEE.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 40 %.

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau vaut 26,4 %.

L'indice linéaire de consommation est de 9 m³/j/km.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 17 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 14 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0 %.



2. Le prix

2.1. Le tarif

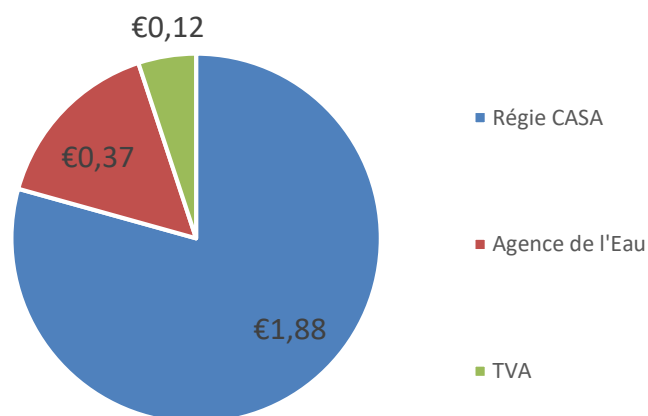
Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable (hors assainissement) est 2,37 € par m³ pour 120 m³.

Prix du m³ d'eau potable
(selon facture type de 120 m³) =

Répartition du prix de l'eau pour une
consommation
Annuelle de référence de 120 m³

2,37 € TTC / m³



AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Les tarifs applicables sont les suivants :

Frais d'accès au service : 81 € au 1^{er} janvier 2020

81 € au 1^{er} janvier 2021

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2020	Au 1 ^{er} janvier 2021
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	81	81
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,20	1,20
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5%	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau (forfait)	12,90	0,0932
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,29	0,28

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2019 et au 1^{er} janvier 2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 1 ^{er} janvier 2019 en €	Au 1 ^{er} janvier 2021 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	81,00	81,00	0%
Part proportionnelle	144,00	144,00	0%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	225,00	225,00	0%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	11,18	11,18	
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	32,40	33,60	
TVA	14,77	14,84	
Montant des taxes et redevances pour 120 m3	58,36	59,62	
Total	283,36	284,62	
Prix TTC au m3	2,36	2,37	

2.2. Les recettes

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 51 857 €.

Type de recettes	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	67 078,33	51 857	
<i>Dont abonnements</i>	25 586,75	25 732	
Recette de vente d'eau en gros	0	0	
Recette d'exportation d'eau brute	0	0	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0	0	
Total recettes de vente d'eau	67 078,33	51 857	
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
Total des recettes	67 078,33	51 857	

AR Prefecture006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2.3 La dette



L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		160 000	
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital	10 000	10 000
	En intérêts	2 386,60	2 386,60

2.4. Les investissements

2.4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	326	321
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		0%

2.4.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	22 264	34 900
Montants des subventions en €	0	0

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	19	1	22	1
Paramètres physico-chimiques	19	0	7	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 92%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est 50 %.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 2/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 80%.

Le taux de réclamations 6/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2020, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances et en a accordées 0.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2021

 Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

COMMUNES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Véolia dessert 74 523 habitants (INSEE 2022) en eau potable à Antibes.

La commune compte 20 725 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 66,85 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 3,61. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune d'Antibes, l'eau est captée à deux points dans les sources romaines :

 Captage de la Louve

 Captage de la Sambuque

L'eau est stockée dans huit réservoirs :

 3 aux Âmes du purgatoire

 Beauvert

 Garoupe

 Semboules

 2 aux Terriers

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 407 000 mètres linéaires, soit 407 km., dont 97 km de branchements.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Antibes est 120 points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

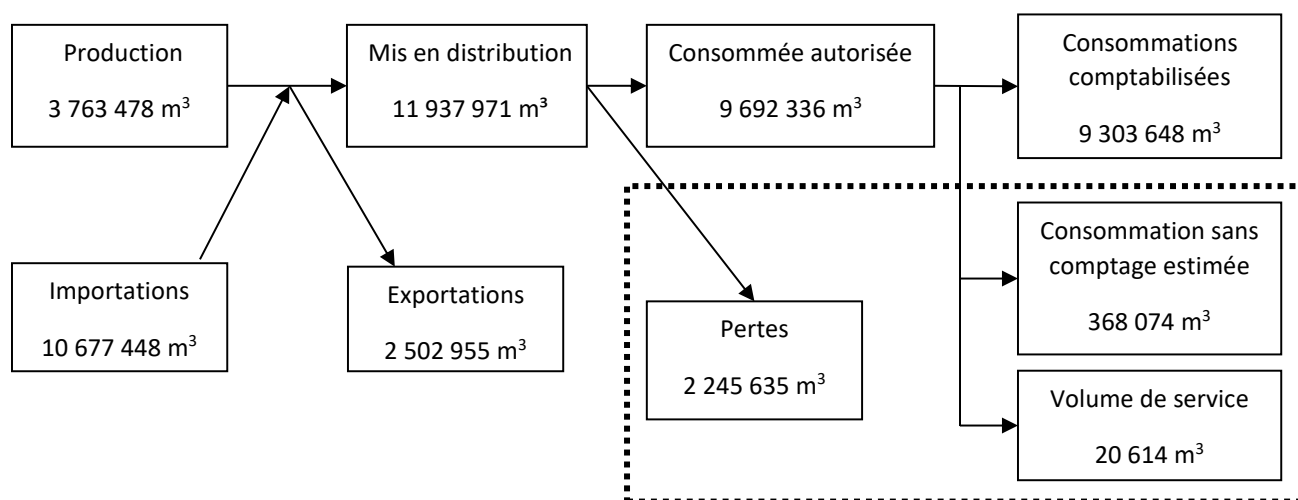
1.2.1.1. Eaux brutes

Veolia a prélevé 3 763 478 m³ d'eau brute pour l'exercice 2021. Les eaux souterraines représentent 100 % du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Captage de la Louve	Souterraine		2 495 737	2 495 448	
Captage de la Sambuque	Souterraine		1 934 034	1 268 030	
Total Antibes	Souterraine		4 429 771	3 763 478	

(2) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP. Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³
Abonnés domestiques (1)		
Abonnés non domestiques		
Total vendu aux abonnés	9 824 356	9 303 648
Volume consommation sans comptage	25 644	368 074
Volume de service	33 993	20 614
Volume consommé autorisé	10 9 883 993	9 692 336

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 84,7 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 23,43 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 19,99 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 1,07 %.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 0,82 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service 18,78 € au 1er janvier 2021

18,88 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	18,88	28,87
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,2711	0,53
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,0555	0,0555
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1er janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

ANTIBES	m³	Prix au 01/01/2022	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1
Production et distribution de l'eau			58,07	59,82	3,01%
Part délégataire			51,41	53,16	3,40%
Abonnement			18,88	19,52	3,39%
Consommation	120	0,2803	32,53	33,64	3,41%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0555	6,66	6,66	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			57,81	73,29	26,78%
Part délégataire			32,89	33,94	3,19%
Consommation	120	0,2828	32,89	33,94	3,19%
Part collectivité(s)			24,92	39,35	57,91%
Abonnement				9,35	
Consommation	120	0,2500	24,92	30,00	20,39%
Organismes publics et TVA			61,73	63,25	2,46%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2800	33,60	33,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,1600	18,00	19,20	6,67%
TVA			10,13	10,45	3,16%
TOTAL € TTC			177,61	196,36	10,56%

* : le prix de l'eau renseigné dans les indicateurs de performance (page 29) se décline comme suit :

Prix Toutes Taxes Comprises : 93,42€ + TVA à 5,5% = 98,55€

Prix au m³ : 98,55/120 = 0,82 €

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 9 831 910 €.

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	7 163 486	6 872 467	-4,06 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	7 007 768	6 799 995	-2,96 %
dont variation de la part estimée sur consommations	155 699	72 472	
Ventes d'eau à d'autres services publics	- 345	7 588	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	8 971	6 890	-23,20 %
dont variation de la part estimée sur consommations	- 9 316	699	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	19	18	-5,26 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	19	18	-5,26 %
Exploitation du service	7 163 140	6 880 074	-3,95 %
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	516 794	504 152	-2,45 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	514 725	500 010	-2,86 %
dont variation de la part estimée sur consommations	2 069	4 142	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	1 923 171	1 967 466	2,30 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	1 908 097	1 929 132	1,10 %
dont variation de la part estimée sur consommations	15 074	38 334	
Collectivités et autres organismes publics	2 439 965	2 471 617	1,30 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	265 805	270 787	1,87 %
Produits accessoires	193 164	209 431	8,42 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

15/03/22

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	15 113	15 113
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	1 298 265	1 125 392
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non- conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	140	0	157	0
Paramètres physico-chimiques	140	0	269	33

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2020 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 89.07%.

3.2. La qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est 88 %.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 2,22/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 100%.

Le taux de réclamations 4.29/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2020, le service a accordé 4 demandes d'abandon de créances.

145 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

Hydropolis dessert 2 984 habitants (INSEE 2022) en eau potable au Bar-sur-Loup.

La commune compte 1 524 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 42,26 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,99. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

L'eau est stockée dans quatre réservoirs :

- ☒ Terray
- ☒ Notre Dame
- ☒ Sarrée neuf
- ☒ Sarrée vieux

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 35 400 mètres linéaires, soit 35,40 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Le Bar-sur-Loup est 95 points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

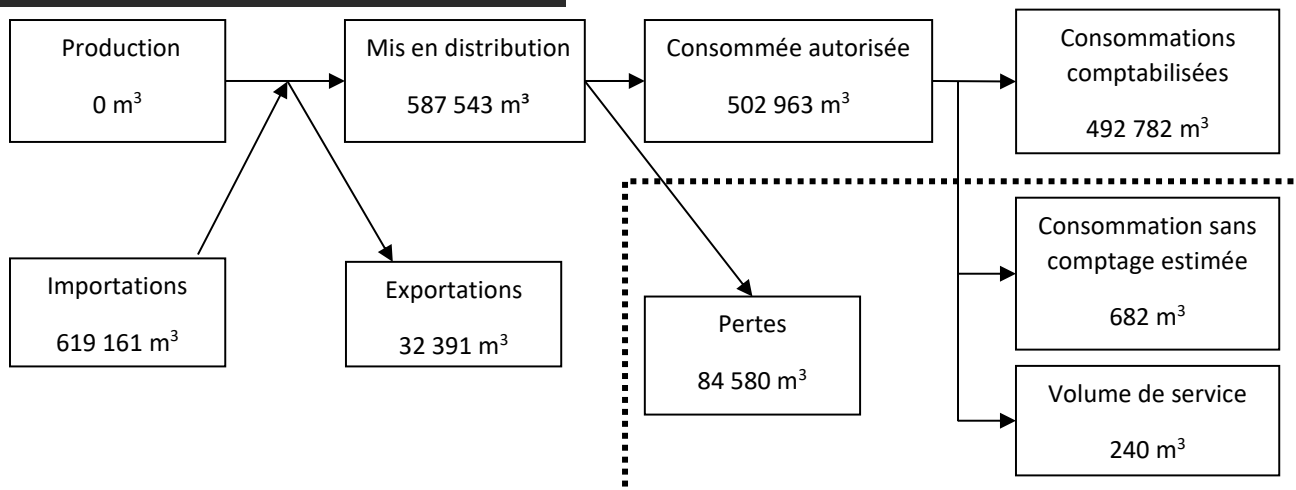
1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune de Bar-sur-Loup est importée à 100%.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

1.2.1.2 Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m³
Abonnés domestiques (1)	480 185	492 782
Abonnés non domestiques	5 148	
Total vendu aux abonnés	485 333	492 782
Volume consommation sans comptage	480	682
Volume de service	600	240
Volume consommé autorisé	486 413	502 963

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 84,4 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 6,6 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 6,5 m³/j/km.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 1,46 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 45,50 € au 1er janvier 2020

45,50 € au 1^{er} janvier 2021

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	46,42	46,42
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,12	1,16
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)	0	0
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,08	0,06
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,06	0,06
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020 et au 1^{er} janvier 2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

		au 01.01.2021		au 01.01.2022	
		Unitaire	Total	Unitaire	Total
EAU					
HYDROPOLIS					
Partie fixe abonnement		45,06€	45,06€	46,42€	46,42€
Part proportionnelle consommation					
Tranche 1 (jusqu'à 30 m ³)	30 m ³	0,3636 €/m ³	10,91€	0,3672 €/m ³	11,02€
Tranche 2 (de 31 à 60 m ³)	30 m ³	0,6565 €/m ³	58,09€	0,6631 €/m ³	59,68€
Tranche 3 (de 61 à 120 m ³)	0 m ³	1,1312 €/m ³	0,00€	1,1425 €/m ³	0,00€
Tranche 4 (de 121 à 300 m ³)	0 m ³	1,4241 €/m ³	0,00€	1,4383 €/m ³	0,00€
Tranche 5 (de 301 à 600 m ³)	0 m ³	1,6160 €/m ³	0,00€	1,6322 €/m ³	0,00€
Tranche 6 (au delà de 600 m ³)	0 m ³	0,8888 €/m ³	0,00€	0,8977 €/m ³	0,00€
Sous-total 1			115,95€		117,11€
PART COLLECTIVITE					
Part proportionnelle consommation					
Tranche 1 (jusqu'à 120 m ³)	120 m ³	0,0800 €/m ³	9,60€	0,0600 €/m ³	7,20€
Tranche 2 (au delà de 120 m ³)	0 m ³	0,0800 €/m ³	0,00€	0,1300 €/m ³	0,00€
Sous-total 2			9,60€		7,20€
TOTAL EAU (hors TVA)			125,55€		124,31€
ASSAINISSEMENT					
COLLECTE					
HYDROPOLIS					
Partie fixe abonnement		56,20€	56,20€	56,76€	56,76€
Part proportionnelle au volume d'eau évacué	120 m ³	0,2020 €/m ³	24,24€	0,2040 €/m ³	24,48€
Sous-total 1			80,44€		81,24€
PART COLLECTIVITE					
Partie fixe abonnement		0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
Part proportionnelle au volume d'eau évacué					
Tranche 1 (de 0 à 120 m ³)	120 m ³	0,6700 €/m ³	80,40€	0,6700 €/m ³	80,40€
Tranche 2 (de 121 à 300 m ³)		0,6700 €/m ³	0,00€		
Tranche 2' (de 121 à 500 m ³)				0,8500 €/m ³	0,00€
Tranche 3 (au delà de 301 ou 501 m ³)		1,0000 €/m ³	0,00€	1,1000 €/m ³	0,00€
Sous-total 2			80,40€		80,40€
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)			160,84€		161,64€
TAXES D'ENVIRONNEMENT					
Redevance de Prélèvement		0,0660 €/m ³	7,92€	0,0660 €/m ³	7,92€
Redevance Pollution		0,2800 €/m ³	33,60€	0,2800 €/m ³	33,60€
Redevance Modernisation Réseaux de Collecte		0,1500 €/m ³	18,00€	0,1600 €/m ³	19,20€
TOTAL TAXES Environnement			59,52€		60,72€
TOTAL GÉNÉRAL (hors TVA 5,5%)			187,07€		185,83€
TOTAL GÉNÉRAL (hors TVA 10%)			178,84€		180,84€
TOTAL GÉNÉRAL Hors TVA			345,90€		346,67€
TVA 5.5%			9,19€		9,12€
TVA 10%			17,88€		18,08€
Total TVA			27,07€		27,20€
TOTAL GÉNÉRAL (TTC)			372,98€		373,88€
Prix au m³			3,11€		3,12€

2.2. Les investissements

2.2.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	1 539	1 544
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		

2.2.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	106 558	290 247
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	16	0	17	0
Paramètres physico-chimiques	16	0	18	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 4,01/1000 abonnés.

Le taux de réclamations 3,34/1000 abonnés.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

✚ Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

✚ Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0



Véolia dessert 10 019 habitants (INSEE 2022) en eau potable à Biot.

La commune compte 4 816 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 46,93 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,11. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

2. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Biot, l'eau est stockée dans sept réservoirs :

-  3 aux CLAUSSONNES
-  Bois fleuri
-  Sarène
-  2 aux Issarts

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 102 000 mètres linéaires, soit 102 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Biot est 110 points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

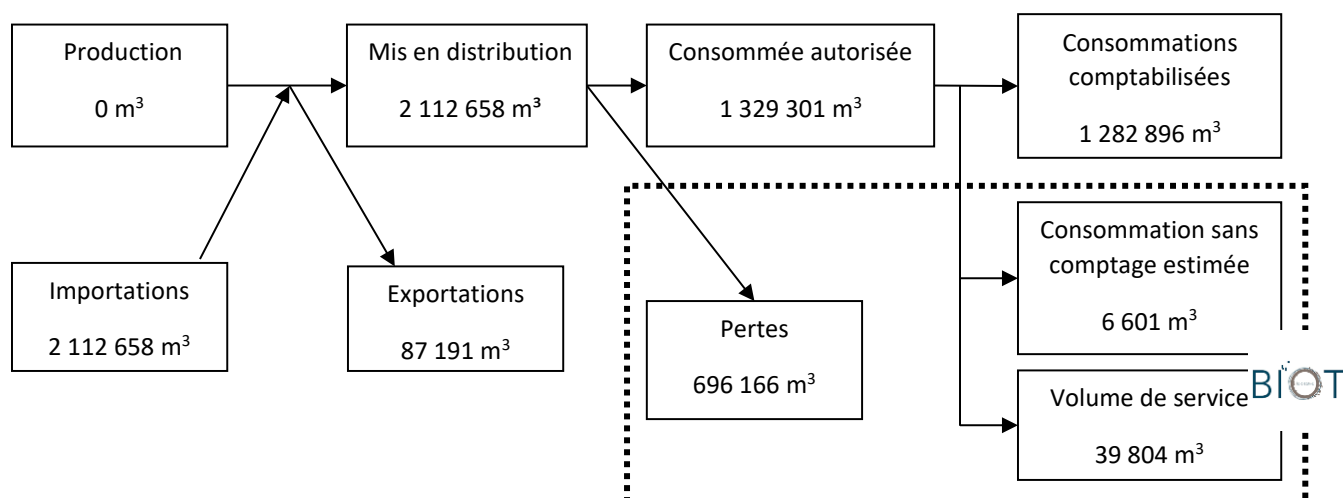
1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune de Biot est importée à 100%.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

1.2.1.2 Faux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m³
Abonnés domestiques (1)	1 262 830	1 282 896
Abonnés non domestiques	0	
Total vendu aux abonnés	1 262 830	1 282 896
Volume consommation sans comptage	36 426	6 601
Volume de service	7 079	39 804
Volume consommé autorisé	1306 310	1 329 301

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 67,1 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 19,98 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 18,73 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,19 %.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 2,24 € par m³ pour 120 m³.

Les tarifs applicables sont les suivants :

Frais d'accès au service : 85,33 € au 1er janvier 2020

86,93 € au 1^{er} janvier 2021

BIOT

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	86,93	90,68
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,89	0,92
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,10	0,10
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,060	0,060
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

BIOT

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

BIOT Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/202 2	Montant Au 01/01/2021	Montant Au 01/01/2022	N/N-1
Part délégataire			194,22	201,74	3,87%
Abonnement			86,93	90,68	4,31%
Consommation	120	0,9255	107,29	111,06	3,51%
Part communale			12,00	12,00	0,00%
Consommation	120	0,1000	12,00	12,00	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0600	9,60	7,20	-25,00%
Organismes publics			33,60	33,60	0,00%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2800	33,60	33,60	0,00%
Total € HT			249,42	254,54	2,05%
TVA			13,72	14,01	2,11%
Total TTC			263,14	268,55	2,06%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			2,19	2,24	2,28%

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 2 236 389 €.

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	1 622 460	1 638 124	0,97 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	1 754 214	1 605 623	-8,47 %
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 131 754	32 501	
Exploitation du service	1 622 460	1 638 124	0,97 %
Produits : part de la collectivité contractante	121 901	120 128	-1,45 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	137 588	118 858	-13,61 %
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 15 687	1 270	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	97 579	83 686	-14,24 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	110 129	95 120	-13,63 %
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 12 549	- 11 434	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	274 787	286 702	4,34 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	305 576	279 927	-8,39 %
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 30 789	6 775	
Collectivités et autres organismes publics	494 267	490 516	-0,76 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	85 124	68 089	-20,01 %
Produits accessoires	31 033	39 660	27,80 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

15/03/22

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	3 649	3 665
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	5 500	113 383
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	19	0	20	0
Paramètres physico-chimiques	19	0	148	10

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 93.24%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 3.32/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 100 %.

Le taux de réclamations 8.10/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

CHATEAUNEUF

Suez dessert **3 723** habitants (INSEE 2022) en eau potable à Châteauneuf-Grasse.

La commune compte **1 832** compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 36,7 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Châteauneuf-Grasse, l'eau est stockée dans un réservoir :

 Treille

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 49 800 mètres linéaires, soit 49,8 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Châteauneuf-Grasse est **120** points.

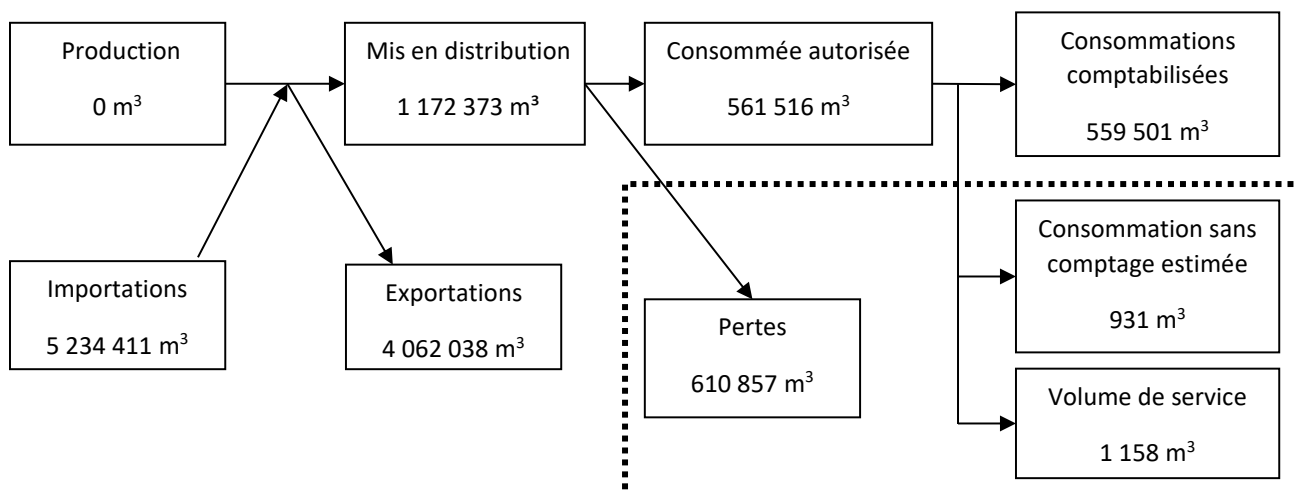
1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune de Châteauneuf-Grasse est importée à 100%.

1.2.1.2. Eaux traitées



AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³
Abonnés domestiques (1)		
Abonnés non domestiques		
Total vendu aux abonnés	697 617	559 501
Volume consommation sans comptage	630	931
Volume de service	1 947	1 158
Volume consommé autorisé	719 737	561 516

(2) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 88.33 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 33,78 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 33,67 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,76 %.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 2,55 € par m³ pour 120 m³.

Les tarifs applicables sont les suivants :

Frais d'accès au service : 90,08 € au 1er janvier 2020

99,08 € au 1^{er} janvier 2021

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	99,08	99,08
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,14	1,14
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,11	0,11
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,15	0,15
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

CHATEAUNEUF	Tableau des évolutions du prix de l'eau				
EAU	au 01.01.2021		au 01.01.2022		Evolution
PART SUEZ Eau France					
- Abonnement (y.c. compteur))	99,08		99,08		0,0%
- Consommation tranche 1 (120 m ³ /an)	137,39		137,39		
Sous-total 1	236,47		236,47		
PART COMMUNALE					
- Consommation tranche 1 (120 m ³ /an)	12,72		12,72		
Sous-total 2	12,72		12,72		
TOTAL EAU (hors TVA)	249,19	€/an	249,19	€/an	0,0%
soit prix moyen au m ³	2,0766	€/m ³	2,0766	€/m ³	
ASSAINISSEMENT					
PART SUEZ Eau France					
- Abonnement	19,03		19,03		0,0%
- Consommation (120 m ³ /an)	34,68		34,68		0,0%
PART COMMUNALE					
- Consommation tranche 1 (120 m ³ /an)	12,00		12,00		
- Epuration SIVOM (120m ³ /an)	100,70		100,70		0,0%
Sous-total 3	166,41		166,41		
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)	166,41	€/an	166,41	€/an	0,0%
soit prix moyen au m ³	1,3868	€/m ³	1,3868	€/m ³	
TAXES D'ENVIRONNEMENT					
- Redevance de prélèvement	7,20		7,20		
- Redevance pollution	33,60		33,60		
- Redevance Modernisation Réseaux de Collecte	18,00		18,00		
TOTAL TAXES (hors TVA)	58,80	€/an	58,80	€/an	0,0%
soit prix moyen au m ³	0,4900	€/m ³	0,4900	€/m ³	
TOTAL GENERAL (hors TVA 5,5 %)	289,99	€/an	289,99	€/an	
TOTAL GENERAL (hors TVA 10 %)	184,41	€/an	184,41	€/an	
soit prix moyen au m ³	3,9534	€/m ³	3,9534	€/m ³	
TVA 5.5%	15,95	€/an	15,95	€/an	
TVA 10 %	18,44	€/an	18,44	€/an	
TOTAL GENERAL (TVA incluse)	508,79	€/an	508,79	€/an	0,0%
soit prix moyen au m ³	4,2399	€/m ³	4,2399	€/m ³	

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 1 021 746 €.

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2021			
Détail des produits			
en euros	2020	2021	Ecart en %
TOTAL	1 322 764	1 021 746	-22,8%
Exploitation du service	1 063 299	913 430	-14,1%
• Partie fixe facturée	219 968	112 163	
• Partie proportionnelle facturée	844 443	321 753	
• Variation de la part estimée sur consommations	-112	479 514	
Collectivités et autres organismes publics	235 966	79 777	-66,2%
• Part Collectivité	72 442	24 819	
• Redevance prélèvement	33 153	11 023	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	130 371	43 935	
Travaux attribués à titre exclusif	14 938	20 416	36,7%
• Branchements	14 938	20 416	
Produits accessoires	8 561	8 123	-5,1%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	819	528	
• Autres produits accessoires	7 743	7 597	

Conforme à la circulaire FPZE du 31 janvier 2006

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	1 825	1 832
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	1 741	333 825
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	17	0	13	0
Paramètres physico-chimiques	17	0	6	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 3,82 /1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 100 %.

Le taux de réclamations 30,02/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

 Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.



LA COLLE-SUR-LOUP

Véolia dessert 8 055 habitants (INSEE 2022) en eau potable à La Colle-sur-Loup.

La commune compte 3 816 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 64,67 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,11. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de la Colle-sur-Loup, l'eau est captée en un point :

 Captage du Lauron

Elle est stockée dans trois réservoirs :

 2 à Puade

 Salettes

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 58 600 mètres linéaires, soit 58,6 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour La Colle-sur-Loup est 110 points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

Véolia a prélevé 778 451 m³ d'eau brute pour l'exercice 2021. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.

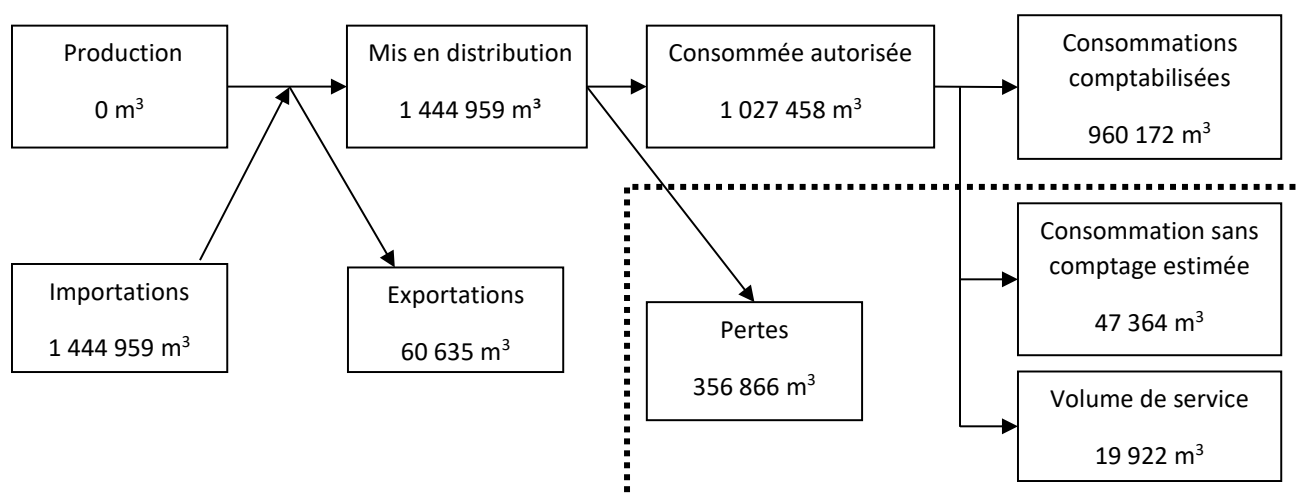
Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
source Lauron	Souterraine		915 042	778 451	
Total La Colle-sur-Loup			915 042	778 451	

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

1.2.1.2 Faux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m³
Abonnés domestiques (1)	931 729	960 172
Abonnés non domestiques	0	0
Total vendu aux abonnés	931 729	960 172
Volume consommation sans comptage	45 495	47 364
Volume de service	20 575	19 922
Volume consommé autorisé	997 799	1 027 458

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 75,2 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 19,75 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 16,6 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,11 %.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 1,55 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 27,98 € au 1er janvier 2021

29,98 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm Y compris location du compteur	27,98	29,98
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,74	0,79
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,07	0,07
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,07	0,07
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

LA COLLE SUR LOUP	m ³	Prix au 01/01/2022	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1
Production et distribution de l'eau			133,33	142,27	6,71%
Part délégataire			117,07	125,47	7,18%
Abonnement			27,98	29,98	7,15%
Consommation	120	0,7958	89,09	95,49	7,18%
Part collectivité(s)			8,00	7,20	-10,00%
Consommation	120	0,0600	8,00	7,20	-10,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0800	8,26	9,60	16,22%
Collecte et dépollution des eaux usées			201,40	250,60	24,43%
Part collectivité(s)			201,40	250,60	24,43%
Abonnement			42,60	42,60	0,00%
Consommation (avec épuration des eaux usées SYMISCA)	120	1,7333	158,80	208,00	30,98%
Organismes publics et TVA			60,78	62,49	2,81%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2800	33,60	33,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,1600	18,00	19,20	6,67%
TVA			9,18	9,69	5,56%
TOTAL € TTC			395,51	455,36	15,13%

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 1 326 113 €.

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	906 651	875 944	-3,39 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	977 646	838 178	-14,27 %
dont variation de la part estimée sur consommations	- 70 995	37 767	
Exploitation du service	906 651	875 944	-3,39 %
Produits : part de la collectivité contractante	87 623	77 989	-10,99 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	93 517	75 872	-18,87 %
dont variation de la part estimée sur consommations	- 5 893	2 117	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	65 269	62 863	-3,68 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	73 234	60 813	-16,96 %
dont variation de la part estimée sur consommations	- 7 965	2 049	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	216 713	222 561	2,70 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	242 307	211 515	-12,71 %
dont variation de la part estimée sur consommations	- 25 594	11 046	
Collectivités et autres organismes publics	369 606	363 413	-1,68 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	65 800	37 397	-43,17 %
Produits accessoires	37 990	49 359	29,93 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

15/03/22

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.



2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	3 334	3 354
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €		
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2019	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2019	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	19	0	20	0
Paramètres physico-chimiques	19	0	141	13

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 90.78%.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

3.2 La qualité du service



Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 1,83/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 100 %.

Le taux de réclamations 11,01/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0



Suez dessert 2 369 habitants (INSEE 2022) en eau potable à Opio.

La commune compte 1 254 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 34,8 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,9. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

2. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune d'Opio, l'eau est stockée dans un réservoir :

■ Collet de gaveau

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 36 500 mètres linéaires, soit 36,7 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Opio est 120 points.

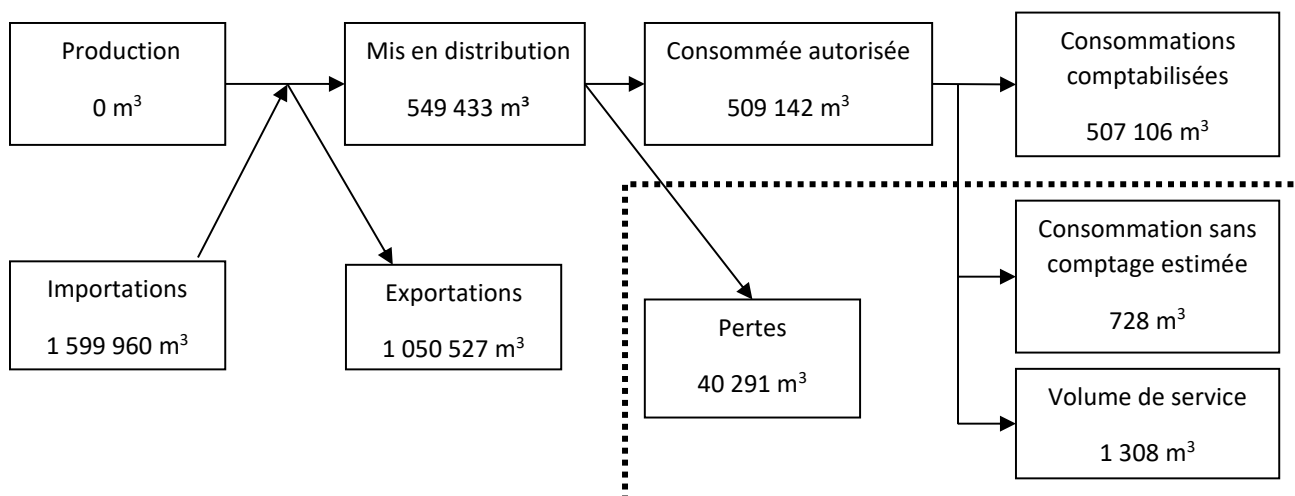
1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune d'Opio est importée à 100%.

1.2.1.2. Eaux traitées



AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³
Abonnés domestiques (1)	471 400	
Abonnés non domestiques	12 715	
Total vendu aux abonnés	486 114	507 106
Volume consommation sans comptage	721	728
Volume de service	1 604	1308
Volume consommé autorisé	486 439	509 142

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 97,48 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 4 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 3,83 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,15 %.

AR Prefecture006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022**2. Le prix****2.1. Le tarif**

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 0,87 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 72,60 € au 1er janvier 2021

17,50 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	75,51	17,50
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,65	0,27
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,08	0,08
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,055	0,055
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

OPIO (épuration STEU des BOUILLIDES)	Tableau des évolutions du prix de l'eau			
EAU	au 01.01.2021	au 01.01.2022	Evolution	
PART SUEZ eau France				
- Abonnement (y.c. compteur))	75,51	17,50		
- Consommation (120 m ³ /an)	78,10	32,4		
Sous-total 1	153,61	49,90		-67,5%
PART COMMUNALE				
- Consommation (120 m ³ /an)	9,14	9,14		
Sous-total 2	9,14	9,14		
TOTAL EAU (hors TVA)	162,75	€ /an 59,04	€ /an	-63,7%
soit prix moyen au m ³	1,3563	€ /m ³ 0,4920	€ /m ³	
ASSAINISSEMENT				
PART SUEZ Eau France				
- Partie fixe	29,27	31,56		
- Assainissement s/conso (120 m ³ /an)	39,02	41,54		
- Epuration s/conso (0 à 30 m ³ /an)	11,19	11,86		
- Epuration s/conso (31 à 120 m ³ /an)	36,93	39,15		
Sous-total 3	116,41	124,12		6,6%
PART COMMUNALE				
- Partie fixe	20,00	0,00		
- Consommation (120 m ³ /an)	3,60	30,00		
Sous-total 4	23,60	30,00		
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)	140,01	€ /an 154,12	€ /an	10,1%
soit prix moyen au m ³	1,1668	€ /m ³ 1,2843	€ /m ³	
TAXES D'ENVIRONNEMENT				
- Redevance de prélèvement	6,60	6,60		
- Redevance pollution	33,60	33,60		
- Redevance Modernisation Réseaux de Collecte	18,00	19,20		
TOTAL TAXES (hors TVA)	58,20	€ /an 59,40	€ /an	2,1%
soit prix moyen au m ³	0,4850	€ /m ³ 0,4950	€ /m ³	
TOTAL GENERAL (hors TVA 5,5 %)	202,95	€ /an 99,24	€ /an	-51,1%
TOTAL GENERAL (hors TVA 10%)	158,01	€ /an 173,32	€ /an	
soit prix moyen au m ³	3,0080	€ /m ³ 2,2713	€ /m ³	
TVA 5,5 %	11,16	€ /an 5,46	€ /an	
TVA 10 %	15,80	€ /an 17,33	€ /an	
TOTAL GENERAL (TVA incluse)	387,92	€ /an 295,35	€ /an	-23,9%
soit prix moyen au m ³	3,2327	€ /m ³ 2,4613	€ /m ³	

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

22 Les recettes



Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 686 662 €.

• PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/08/2021

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2021			
Détail des produits			
en Euros	2020	2021	Ecart en %
TOTAL	950 812	649 287	-31,7%
Exploitation du service	694 201	481 940	-33,5%
• Partie fixe facturée	135 075	46 645	
• Partie proportionnelle facturée	608 537	414 093	
• Variation de la part estimée sur consommations	-49 411	1 202	
Collectivités et autres organismes publics	223 871	154 642	-30,9%
• Part Collectivité	87 251	46 937	
• Redevance prélèvement	26 183	20 435	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	110 437	87 270	
Travaux attribués à titre exclusif	24 573	26 871	9,4%
• Branchements	24 573	26 871	
Produits accessoires	8 167	5 834	-28,6%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	593	598	
• Autres produits accessoires	7 574	5 236	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

• PERIODE DU 01/09/2021 AU 31/12/2021 - NOUVEAU CONTRAT

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2021			
Détail des produits			
en Euros	2020	2021	
TOTAL		37 375	
Exploitation du service		37 368	
• Variation de la part estimée sur consommations		37 368	
Collectivités et autres organismes publics		0	0
•			
Travaux attribués à titre exclusif		0	0
•			
Produits accessoires		7	
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers		0	
• Autres produits accessoires		7	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	1 220	1 230
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	12 973	114 221
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	10	0	8	0
Paramètres physico-chimiques	9	0	1	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 0,80/1000 abonnés.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 90 %.

Le taux de réclamations 10,37/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

ROQUEFORT-LES-PINS

Véolia dessert 7 378 habitants (INSEE 2022) en eau potable à Roquefort-les-pins.

La commune compte 3 523 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 37,08 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,09. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Roquefort-les-pins, l'eau est captée dans la source des Noyers :

 Captage des Noyers

L'eau est stockée dans trois réservoirs :

 Foulon

 Pibou

 Romanil

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 94 000 mètres linéaires, soit 94 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Roquefort-les-pins est 110 points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

Véolia a prélevé 270 979 m³ d'eau brute pour l'exercice 2021. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.

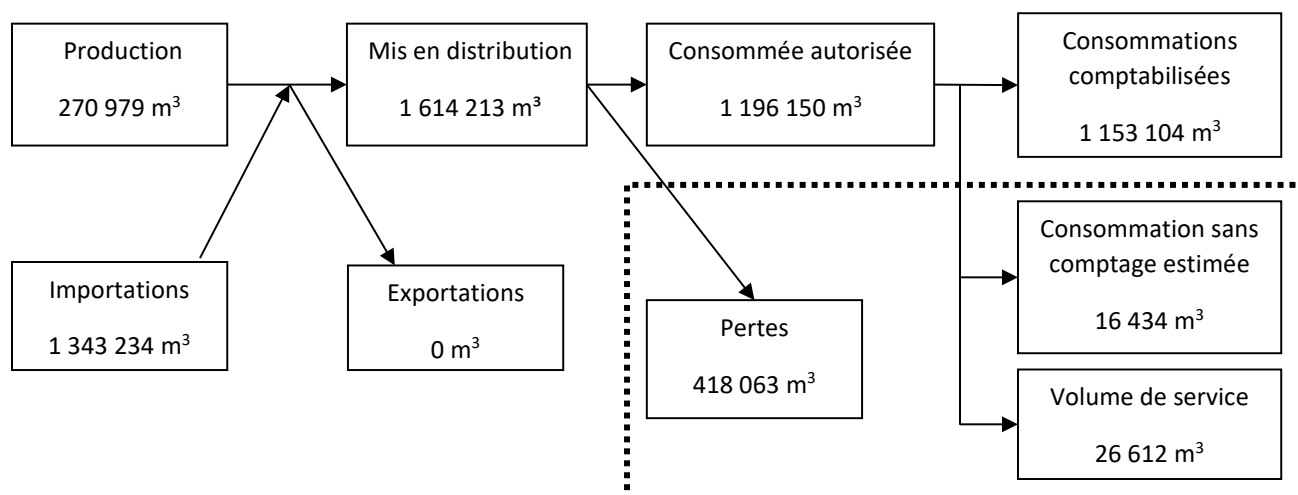
Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
source Noyers	Souterraine		216 549	270 979	
Total Roquefort-les-pins			216 549	270 979	

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

1.2.1.2 Faux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m³
Abonnés domestiques (1)	1 139 576	1 153 104
Abonnés non domestiques	0	0
Total vendu aux abonnés	1 139 576	1 153 104
Volume consommation sans comptage	12 984	16 434
Volume de service	17 556	26 612
Volume consommé autorisé	1 144 953	1 196 150

(3) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 75,6 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 12,27 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 11,38 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,15 %.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 2,17 € par m³ pour 120 m³.

Les tarifs applicables sont les suivants :

Frais d'accès au service : 59,79 € au 1er janvier 2021

63,08 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm Y compris location du compteur	47,60	50,89
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,94	0,99
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)	12,19	12,19
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,22	0,22
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,07	0,07
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

ROQUEFORT LES PINS	m ³	Prix au 01/01/2022	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1
Production et distribution de l'eau			207,14	213,16	2,91%
Part délégataire			160,15	168,57	5,26%
Abonnement			47,60	50,89	6,91%
Consommation	120	0,9807	112,55	117,68	4,56%
Part collectivité(s)			38,59	38,59	0,00%
Abonnement			12,19	12,19	0,00%
Consommation	120	0,2200	26,40	26,40	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0500	8,40	6,00	-28,57%
Collecte et dépollution des eaux usées			117,72	120,61	2,45%
Part collectivité(s)			117,72	120,61	2,45%
Consommation	120	1,0051	117,72	120,61	2,45%
Organismes publics et TVA			78,41	80,36	2,49%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2800	33,60	33,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,1600	18,00	19,20	6,67%
TVA			26,81	27,56	2,80%
TOTAL € TTC			403,27	414,13	2,69%

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 2 061 790 €.

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	1 147 982	1 249 965	8,88 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	1 177 913	1 211 277	2,83 %
dont variation de la part estimée sur consommations	- 29 931	38 688	
Exploitation du service	1 147 982	1 249 965	8,88 %
Produits : part de la collectivité contractante	286 260	309 364	8,07 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	295 987	304 474	2,87 %
dont variation de la part estimée sur consommations	- 9 727	4 890	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	74 080	62 745	-15,30 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	77 175	66 696	-13,58 %
dont variation de la part estimée sur consommations	- 3 095	- 3 951	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	281 513	320 585	13,88 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	293 188	312 123	6,46 %
dont variation de la part estimée sur consommations	- 11 675	8 461	
Collectivités et autres organismes publics	641 854	692 694	7,92 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	57 898	89 755	NS
Produits accessoires	23 099	29 376	27,17 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

15/03/22

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	2 889	2 918
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	16 560	77 151
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2019	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2019	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	10	0	24	0
Paramètres physico-chimiques	9	0	67	20

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 70,1%.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

3.2 La qualité du service



Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 7,38/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 100 %.

Le taux de réclamations 15,61/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

Suez dessert 4 194 habitants (INSEE 2022) en eau potable au Rouret.

La commune compte 1 911 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 46,34 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,19. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune du Rouret, l'eau est stockée dans trois réservoirs :

-  Aire vieille
-  Castellet
-  Castellaras

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 41 200 mètres linéaires, soit 41,2 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Le Rouret est 120 points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

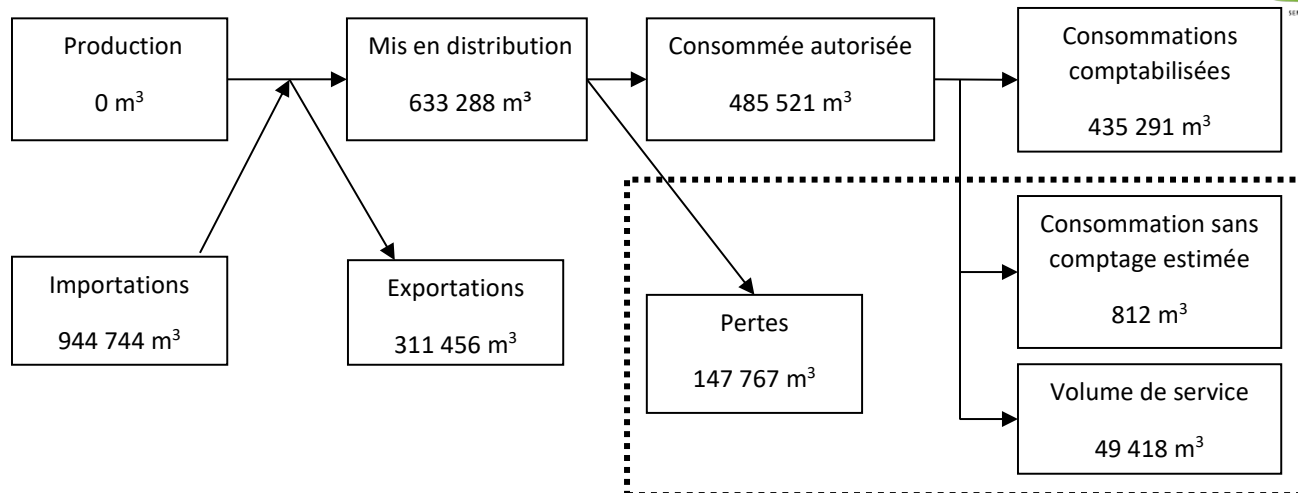
1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune du Rouret est importée à 100%.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

1 2 1 2 Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m³
Abonnés domestiques (1)	419 597	435 291
Abonnés non domestiques	0	0
Total vendu aux abonnés	419 597	435 291
Volume consommation sans comptage	721	812
Volume de service	1 604	49 418
Volume consommé autorisé	422 712	485 521

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 84,36 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 13,16 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 9,82 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,05 %.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 2,53 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 68,97 € au 1er janvier 2021

71,32 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	51,74	54,09
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,22	1,32
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)	17,23	17,23
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,14	0,14
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,06	0,06
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

LE ROURET		Tableau des évolutions du prix de l'eau			
EAU	au 01.01.2021		au 01.01.2022		Evolution
PART SUEZ Eau France					
- Abonnement (y.c. compteur))	51,74		54,09		
- Consommation (120 m³/an)	146,54		158,712		
Sous-total 1	198,28		212,80		7,3%
PART COMMUNALE					
- Abonnement	17,23		17,23		
- Consommation (120 m³/an)	16,80		16,80		
Sous-total 2	34,03		34,03		
TOTAL EAU (hors TVA)	232,31	€/an	246,83	€/an	6,2%
soit prix moyen au m³	1,9360	€/m³	2,0569	€/m³	
ASSAINISSEMENT					
PART SUEZ Eau France					
- Abonnement	65,28		66,65		
- Consommation (120 m3/an)	45,98		47,69		
Epuration station des Bouillides					
- Epuration station des Bouillides (tranche 0 à 30 m³)	11,19		11,86		
- Epuration station des Bouillides (tranche 31 à 120 m³)	36,93		39,15		
Sous-total 3	159,38		165,35		3,7%
PART COMMUNALE					
- Abonnement	6,50		3,25		
- Consommation (120 m3/an)	32,40		36,00		
Sous-total 4	38,90		39,25		0,9%
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)	198,28	€/an	204,60	€/an	3,2%
soit prix moyen au m³	1,6523	€/m³	1,7050	€/m³	
TAXES D'ENVIRONNEMENT					
- Redevance de prélèvement	7,20		7,20		
- Redevance pollution	33,60		33,60		
- Redevance Modernisation Réseaux de Collecte	18,00		19,20		
TOTAL TAXES (hors TVA)	58,80	€/an	60,00	€/an	2,0%
soit prix moyen au m³	0,4900	€/m³	0,5000	€/m³	
TOTAL GENERAL (hors TVA 5,5 %)	273,11	€/an	287,63	€/an	5,3%
TOTAL GENERAL (hors TVA 10 %)	216,28	€/an	223,80	€/an	
soit prix moyen au m³	4,0783	€/m³	4,2619	€/m³	
TVA 5,5%	15,02	€/an	15,82	€/an	
TVA 10 %	21,63		22,38		
TOTAL GENERAL (TVA incluse)	526,04	€/an	549,63	€/an	4,5%
soit prix moyen au m³	4,3837	€/m³	4,5803	€/m³	

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 1 027 957 €.

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2021

Détail des produits

en Euros	2020	2021	Ecart en %
TOTAL	962 169	1 027 957	6,8%
Exploitation du service	715 425	773 815	8,2%
• Partie fixe facturée	116 125	119 769	
• Partie proportionnelle facturée	592 151	649 490	
• Variation de la part estimée sur consommations	7 149	4 557	
Collectivités et autres organismes publics	215 014	230 509	7,2%
• Part Collectivité	88 615	92 507	
• Redevance prélèvement	23 483	25 135	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	102 915	112 867	
Travaux attribués à titre exclusif	22 293	13 957	-37,4%
• Branchements	22 293	13 957	
Produits accessoires	9 438	9 676	2,5%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	878	1 511	
• Autres produits accessoires	8 560	8 165	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2008

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	1 894	2 037
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	20 654	143 764
Montants des subventions en €		

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

La qualité

2.4. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	16	0	11	0
Paramètres physico-chimiques	16	0	2	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

2.5. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 2,09/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 100 %.

Le taux de réclamations 8,37/1000 abonnés.

3. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2020, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en places dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Hydropolis dessert 14 040 habitants (INSEE2022) en eau potable à Valbonne.

La commune compte 5 129 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 49,31 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,61. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Valbonne, l'eau est stockée dans trois réservoirs :

■ Peyrebelle

■ Roberte

■ Tameye

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 105 000 mètres linéaires, soit 105 km.

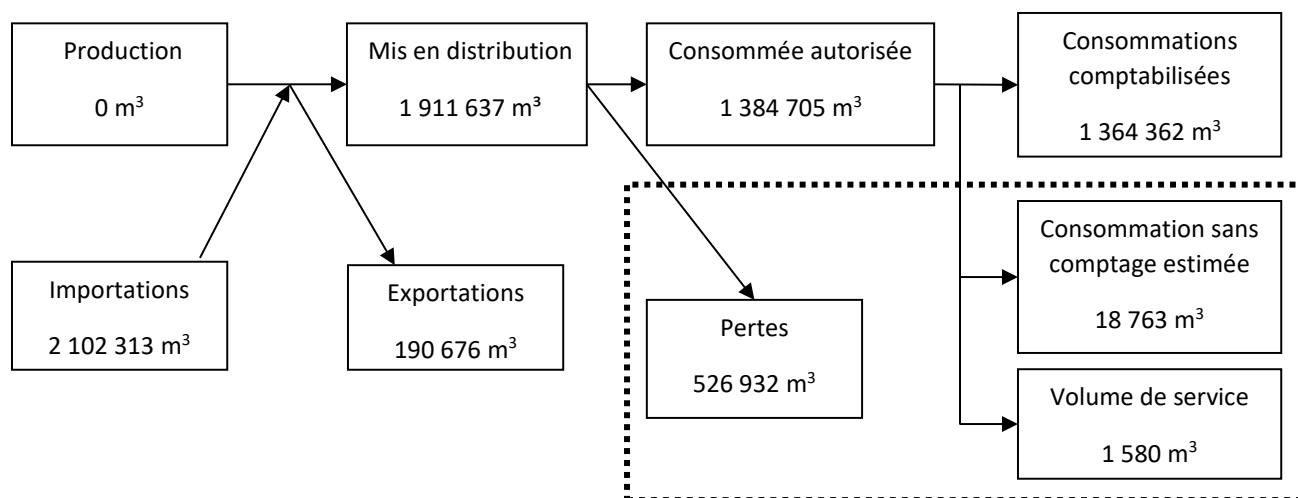
L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Valbonne est 95 points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune de Valbonne est importée à 100%.



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m³
Abonnés domestiques (1)		
Abonnés non domestiques		
Total vendu aux abonnés	1 468 755	1 364 362
Volume consommation sans comptage	20 698	18 763
Volume de service	3 300	1 580
Volume consommé autorisé	492 3	1 384 705

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 74,9 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 14,3 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 13,7 m³/j/km.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 1,35€ par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 32,88 € au 1er janvier 2021

33.54 € au 1^{er} janvier 2022



Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) abonnement DN 15mm y compris location du compteur	32,88	33.54
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,56	0,57
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,16	0,16
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,07	0,07
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022



Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

		au 01.01.2021		au 01.01.2022	
		Unitaire	Total	Unitaire	Total
EAU					
HYDROPOLIS					
Partie fixe abonnement		33,21€	33,21€	33,54€	33,54€
Part proportionnelle consommation					
Tranche 1 (jusqu'à 30 m ³)	30 m ³	0,3232 €/m ³	9,70€	0,3264 €/m ³	9,79€
Tranche 2 (de 31 à 120 m ³)	90 m ³	0,5856 €/m ³	50,90€	0,5713 €/m ³	51,41€
Tranche 3 (de 121 à 500 m ³)	0 m ³	0,9898 €/m ³	0,00€	0,9997 €/m ³	0,00€
Tranche 4 (au delà de 501 m ³)	0 m ³	1,1110 €/m ³	0,00€	1,1221 €/m ³	0,00€
Sous-total 1			93,81€		94,75€
PART COLLECTIVITE					
Part proportionnelle consommation					
Tranche 1 (jusqu'à 120 m ³)	120 m ³	0,1600 €/m ³	19,20€	0,1600 €/m ³	19,20€
Tranche 2 (au delà de 120 m ³)	0 m ³	0,1600 €/m ³	0,00€	0,2800 €/m ³	0,00€
Sous-total 2			19,20€		19,20€
TOTAL EAU (hors TVA)			113,01€		113,95€
ASSAINISSEMENT					
COLLECTE					
HYDROPOLIS					
Partie fixe abonnement		32,85€	32,85€	33,17€	33,17€
Part proportionnelle au volume d'eau évacué					
Tranche 1 (jusqu'à 30 m ³)	30 m ³	0,2828 €/m ³	8,48€	0,2856 €/m ³	8,57€
Tranche 2 (de 31 à 120 m ³)	90 m ³	0,3333 €/m ³	30,00€	0,3366 €/m ³	30,30€
Tranche 3 (de 121 à 500 m ³)	0 m ³	0,4040 €/m ³	0,00€	0,4080 €/m ³	0,00€
Tranche 4 (au delà de 501 m ³)	0 m ³	0,4646 €/m ³	0,00€	0,4692 €/m ³	0,00€
Sous-Total collecte HYDROPOLIS			71,33€		72,04€
PART COLLECTIVITE					
Part proportionnelle au volume d'eau évacué					
Tranche 1 (jusqu'à 120 m ³)	120 m ³	0,4000 €/m ³	48,00€	0,4000 €/m ³	48,00€
Tranche 2 (au delà de 120 m ³)	0 m ³	0,4000 €/m ³	0,00€	0,4300 €/m ³	0,00€
Sous-total collecte collectivité			48,00€		48,00€
Sous-total collecte			119,33€		120,04€
TRAITEMENT					
PART LYONNAISE DES EAUX					
Part proportionnelle au volume d'eau évacué					
Tranche 1 (jusqu'à 30 m ³)	30 m ³	0,3730 €/m ³	11,19€	0,3954 €/m ³	11,86€
Tranche 2 (de 31 à 120 m ³)	90 m ³	0,4103 €/m ³	36,93€	0,4350 €/m ³	39,15€
Tranche 3 (de 121 à 500 m ³)	0 m ³	0,7349 €/m ³	0,00€	0,7790 €/m ³	0,00€
Tranche 4 (au delà de 501 m ³)	0 m ³	0,7647 €/m ³	0,00€	0,8106 €/m ³	0,00€
Sous-Total traitement			48,12€		51,01€
TOTAL ASSAINISSEMENT			167,44€		171,05€
TAXES D'ENVIRONNEMENT					
Redevance de Prélèvement		0,0660 €/m ³	7,92€	0,0660 €/m ³	7,92€
Redevance Pollution		0,2800 €/m ³	33,60€	0,2800 €/m ³	33,60€
Redevance Modernisation Réseaux de Collecte		0,1500 €/m ³	18,00€	0,1600 €/m ³	19,20€
TOTAL TAXES Environnement			59,52€		60,72€
TOTAL GÉNÉRAL (hors TVA 5,5%)			154,53€		155,47€
TOTAL GÉNÉRAL (hors TVA 10%)			185,44€		190,25€
TOTAL GÉNÉRAL Hors TVA			339,97€		345,72€
TVA 5,5%			8,50€		8,55€
TVA 10%			18,54€		19,03€
Total TVA			27,04€		27,58€
TOTAL GÉNÉRAL (TTC)			367,02€		373,30€
Prix au m³			3,06€		3,11€

2.2. Les investissements

2.2.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	4 924	4 943
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		

2.2.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en € par le délégataire Par la CASA (renouvellement route de Nice diam 200mm)	12 429	215 811 180 989
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	27	0	101	0
Paramètres physico-chimiques	27	0	123	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 1,96/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est

Le taux de réclamations 5,29/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2020, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

VILLENEUVE-LOUBET

Suez dessert **16 521** habitants (INSEE 2022) en eau potable à Villeneuve-Loubet.

La commune compte **5 938** compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 56,66 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,78. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Villeneuve-Loubet, l'eau est captée à six points :

-  6 puits aux Ferrayonnes

L'eau est stockée dans quatre réservoirs :

-  Bas service la Baou
-  Haut service Fenouillère
-  Hauts de Vaugrenier
-  Vaugrenier

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 104 780 mètres linéaires, soit 104,78 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Villeneuve-Loubet est **116** points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

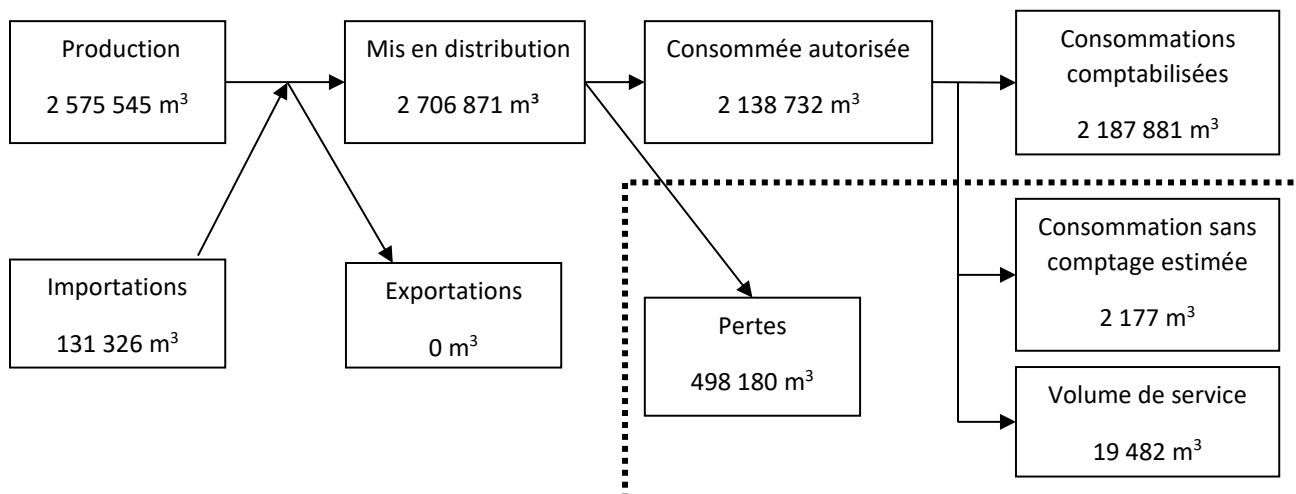
1.2.1.1. Eaux brutes

Suez a prélevé **2 580 043** m³ d'eau brute pour l'exercice 2020. Les eaux souterraines représentent **100%** du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Forage Ferrayonnes	Souterraine		2 504 619	2 580 043	
Total Villeneuve-Loubet			2 504 619	2 580 043	

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2020 en m³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m³
Abonnés domestiques (1)	2 055 366	2 131 189
Abonnés non domestiques	61 796	56 692
Total vendu aux abonnés	2 117 162	2 187 881
Volume consommation sans comptage	2 149	2 177
Volume de service	19 421	19 482
Volume consommé autorisé	2 138 732	2 209 540

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 81,63 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 13,6 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 13 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,12 %.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 1,39 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 23,92 € au 1er janvier 2021

25,22 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	13,76	15
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,65	0,70
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)	9,96	10,22
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,08	0,08
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,05	0,05
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

VILLENEUVE-LOUBET		Tableau des évolutions du prix de l'eau			
EAU		au 01.01.2021		au 01.01.2022	
				Evolution	
PART SUEZ Eau France					
- Abonnement		13,96		15,00	
- Consommation (120 m ³ /an)					
- Consommation 0 à 60 m ³		32,95		35,44	
- Consommation (60 à 85 m ³)		14,15		15,22	
- Consommation (85 à 120 m ³)		30,95		33,29	
Sous-total 1		92,02	€/an	98,94	€/an 7,53%
PART COMMUNALE					
- Abonnement		9,96		10,22	
- Consommation (120 m ³ /an)					
- Consommation 0 à 60 m ³		4,30		4,41	
- Consommation (60 à 85 m ³)		1,99		2,04	
- Consommation (85 à 120 m ³)		2,92		3,00	
Sous-total 2		19,17	€/an	19,68	€/an 2,66%
TOTAL EAU (hors TVA)		111,18		118,62	6,69%
soit prix moyen au m ³		0,9265	€/m ³	0,9885	€/m ³
ASSAINISSEMENT					
PART COMMUNALE					
- Abonnement (par compteur)		20,00		29,00	
- Consommation (120 m ³ /an)		172,80		172,80	
Sous-total 3		192,80		201,80	
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)		192,80	€/an	201,80	€/an 4,67%
soit prix moyen au m ³		1,6067	€/m ³	1,6817	€/m ³
TAXES D'ENVIRONNEMENT					
- Redevance de prélèvement		6,00		6,00	
- Redevance pollution		33,60		33,60	
- Redevance Modernisation Réseaux de Collecte		18,00		19,20	
TOTAL TAXES		57,60	€/an	58,80	€/an 2,08%
soit prix moyen au m ³		0,4800	€/m ³	0,4900	€/m ³
TOTAL GENERAL (hors TVA 5,5 %)		150,78	€/an	158,22	€/an 4,93%
Exonéré		210,80	€/an	221,00	€/an
soit prix moyen au m ³		3,0132	€/m ³	3,1602	€/m ³
TVA 5,5%		8,2930	€/an	8,7020	€/an
TOTAL GENERAL (TVA incluse)		369,87	€/an	387,92	€/an 4,88%
soit prix moyen au m ³		3,0823	€/m ³	3,2327	€/m ³

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 2 615 887 €.

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2021

Détail des produits

en Euros	2020	2021	Ecart en %
TOTAL	2 896 964	2 615 887	-9,7%
Exploitation du service	2 049 117	1 582 848	-22,8%
• Partie fixe facturée	154 342	171 719	
• Partie proportionnelle facturée	1 257 004	1 722 478	
• Variation de la part estimée sur consommations	637 614	-311 683	
• Autres produits (incendie, matières de vidange...)	157	314	
Collectivités et autres organismes publics	744 152	887 052	16,5%
• Part Collectivité	241 372	278 113	
• Redevance prélèvement	87 683	100 618	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	415 087	488 320	
Travaux attribués à titre exclusif	69 447	121 795	75,4%
• Branchements	69 447	121 795	
Produits accessoires	34 249	44 195	29,0%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	2 135	1 723	
• Autres produits accessoires	32 114	42 472	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	5 111	5 157
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	31 566	32 889
Montants des subventions en €		

3 La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non- conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	38	0	43	0
Paramètres physico-chimiques	38	0	17	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est 80 %.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 1,86/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 94,7 %.

Le taux de réclamations 11,3/1000 abonnés.

4 Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2020, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

ADDUCTION EAU POTABLE RIVE DROITE DU VAR

4.1.1.1. Le service

1.1. Le patrimoine

L'eau est captée à deux points :

-  Captage du Loubet
-  Captage de Saint Laurent du Var

L'eau est stockée dans deux réservoirs :

-  Âmes du purgatoire
-  Issarts

Les réseaux d'adduction d'eau potable s'étendent sur 53 000 mètres linéaires, soit 53 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est 100 points.

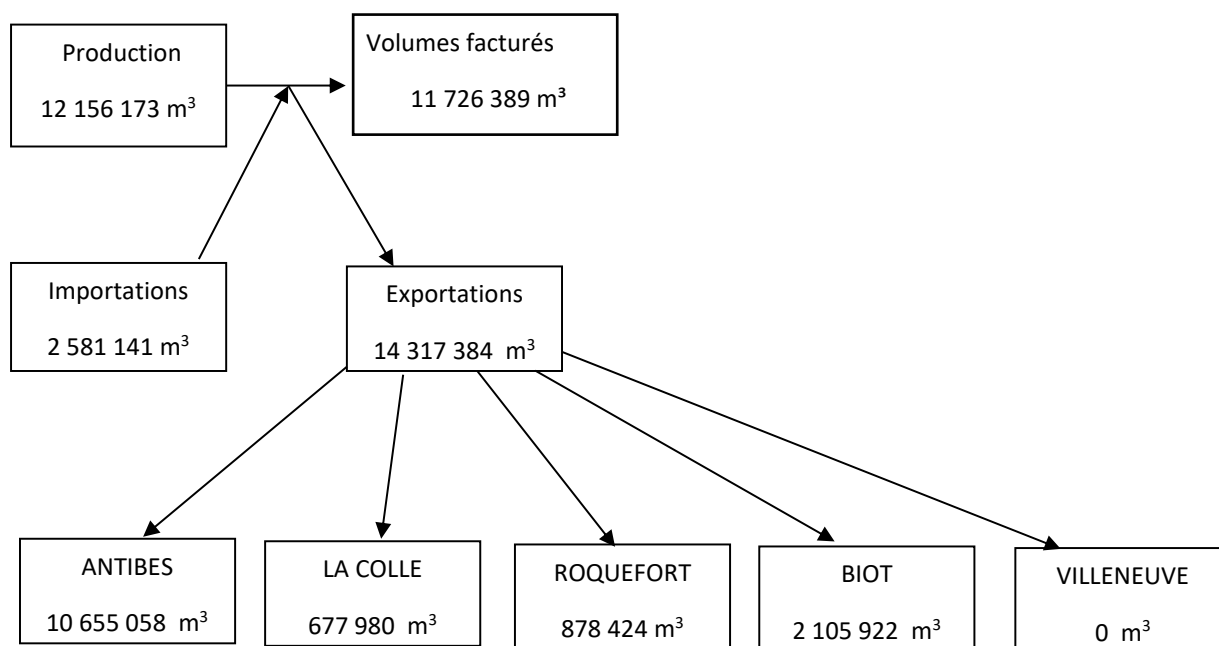
1.2. L'eau à disposition

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

Véolia a prélevé 12 156 173 m³ d'eau brute pour l'exercice 2021. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.

1.2.1.2. Eaux traitées



AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

La synthèse des volumes facturés est présentée ci-dessous :

En m ³	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ANTIBES**	9 447 170	10 610 040	7 895 480	8 545 533	7 662 887	8 160 162
BIOT**	1 336 730	703 372	703 475	1 819 769	1 821 773	2 022 980
LA COLLE SUR LOUP*	66 030	186 097	57 270	495 279	408 512	664 826
ROQUEFORT LES PINS*	378 994	749 058	459 354	287 222	1 018 591	878 421
VILLENEUVE LOUBET-BDL	0	0	0	1 157	0	0
CAGNES SUR MER	0	0	0	28 810	0	0
CGE LAURON	61 793	0	0	0	0	0
TOTAL	11 290 717	12 248 567	9 115 579	11 177 770	10 959 805	11 726 389

* Selon l'accord tripartite entre le SILRDV, la Colle sur Loup et Roquefort les Pins, les volumes issus du SILRDV consommés par la Colle sont, sous certaines conditions, facturés à Roquefort.

** Pour Biot et Antibes, les volumes indiqués depuis 2015 sont le solde des volumes entrants et sortants entre ces 2 communes et le SILRDV. Jusqu'en Juillet 2014 et la signature d'une convention tripartite entre le SILRDV, Biot et Antibes, les volumes transitant par Antibes pour alimenter Biot étaient déduits des volumes d'Antibes et facturés directement à Biot, ce qui n'est plus le cas depuis le 1^{ER} Janvier 2015 (la totalité des volumes livrés à Antibes, y compris ceux destinés à Biot, sont facturés par le SILRDV à Antibes) : ceci explique l'augmentation, d'une part, des volumes facturés à Antibes entre 2015 et 2014, et la baisse concomitante des volumes facturés à Biot – ceci, alors que les volumes livrés par le SILRDV pour les besoins d'Antibes (c'est-à-dire au-delà des capacités propres de production de la commune) ont diminué.

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 sont :

	PART DELEGATAIRE		PART SYNDICALE	
	PF ANNUELLE Année 2021	PART VARIABLE	PF ANNUELLE Année 2021	PART VARIABLE
Antibes	361 134,40	0,1064 € /m3 au 01/01/2021	125 000,00	0,0490 € /m3 au 01/01/2021
Biôt	70 050,96		30 000,00	
La Colle sur Loup	24 420,84		15 000,00	
Roquefort Les Pins	63 280,32		15 000,00	
Villeneuve Loubet	0,00		0,00	
TOTAL	518 886,52		185 000,00	

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 2 839 006 €.

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
Ventes d'eau à d'autres services publics	1 736 960	1 749 626	0,73 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	1 680 081	1 779 214	5,90 %
dont variation de la part estimée sur consommations	56 879	- 29 588	
Exploitation du service	1 736 960	1 749 626	0,73 %
Produits : part de la collectivité contractante	745 138	718 118	-3,63 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	718 164	736 087	2,50 %
dont variation de la part estimée sur consommations	26 974	- 17 969	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	649 781	371 262	-42,86 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations)	624 238	388 277	-37,80 %
dont variation de la part estimée sur consommations	25 543	- 17 015	
Collectivités et autres organismes publics	1 394 918	1 089 380	-21,90 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

15/03/22

2.3. Les investissements

2.3.1. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €		90 065
Montants des subventions en €		

AR Prefecture

006-210600441-20221201-01_12_2022_02-DE
Reçu le 08/12/2022

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non- conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	46	0	30	0
Paramètres physico-chimiques	46	0	30	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est 80 %.